SMICTOM des Flandres

2022

Revue de presse

1er Semestre 2022

Document réalisé dans le cadre du rapport annuel de l'année 2021, sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets.

JANVIER

lavoixdunord.fr

Morbecque : quelques sacs poubelles jetés près de la forêt lui coûtent 900 euros

Par Marc Le Tellier

2 minutes

La forêt de Nieppe n'en a pas fini avec les indélicats. Après les ordures ménagères ou les encombrants régulièrement balancés au milieu des bois, l'Office national des forêts (ONF) a fait face à un phénomène de saison, des sapins de Noël jetés par dizaines dans les fossés entre Merville et Morbecque longeant les bois.

Identifié grâce à des tickets de paiement

C'est un dépôt sauvage plus classique qui a été examiné par le tribunal de police, à Dunkerque. Un élu, désormais assermenté pour constater ces faits, est tombé sur plusieurs sacs-poubelles laissés sur un parking, au hameau morbecquois du Parc. « *Des tickets de paiement nous ont permis de retrouver la personne à l'origine du dépôt, un habitant de Merville* », explique Jean Ayello, technicien territorial de l'ONF.

Comme le SMICTOM des Flandres et la commune de Morbecque, l'ONF s'était constitué partie civile. L'organisme d'État a obtenu gain de cause, avec le remboursement du retrait des poubelles, chiffré à 300 euros. Le mis en cause écope en

outre d'une contravention de cinquième classe de 900 euros. Jérôme Darques, le maire de Morbecque, se réjouit que la « *réponse pénale monte en graduation dans ce type de dossiers* ».

lavoixdunord.fr

Merville : un frigo solidaire pour lutter contre le gaspillage

Par Audrey POLLET (Correspondant local de presse)

3-4 minutes

C'est le treizième frigo solidaire du territoire des Hauts-de-France alors qu'il y en a déjà 80 en France. « *Un premier frigo qui, espérons-le, fera des petits* », souligne François-Xavier Henneon, délégué à la communauté de communes de Flandre-Lys (CCFL) en charge des déchets ménagers et des relations avec le SMICTOM.

C'est l'aboutissement d'un long travail du syndicat des poubelles, qui a financé le projet dans le cadre du Plan local de la réduction des déchets ménagers et assimilés. « *Le projet était prévu pour 2019 mais avec la crise santitaire, ça n'a pas pu se faire. Il a fallu prospecter de nombreux commerces pour trouver le magasin partenaire idéal, un lieu passant, accessible à tous et prêt à s'engager dans la démarche* », explique Sarah Vandenbussche.

Pour Emmanuelle Delebecque, gérante du Caou dans l'bocal, « *je suis très heureuse, c'est un projet qui me tient à cœur et qui entre totalement dans ma démarche, je propose déjà des paniers anti-gaspi, des astuces, du zéro déchet...* ».

Un frigo solidaire, késako ?

C'est un dispositif de partage ouvert aux particuliers, associations ou commerçants qui peuvent déposer ou prendre librement dans le frigo. On peut y trouver des fruits et des légumes, des produits secs tel que des biscuits ou de l'épicerie, des produits sans date de péremption affichée ou avec une date limite raisonnablement dépassée.

Pour Véronique Micard, d'Identités Mutuelle, partenaire de l'association Les frigos solidaires, « *c'est un moyen d'entraide qui permet aux personnes dans le besoin de se servir dignement, évite le gaspillage en apportant une solution pour les commerces et restaurants face au surplus et aux dates de péremption, c'est une manière de réinventer le monde* ».

Philippe Brouteele, président du SMICTOM, a remercié la commerçante Emmanuelle Delebecque, de prendre en charge la gestion du frigo solidaire, un projet permettant « *d'éviter le gaspillage à l'heure où il est encore difficile de faire prendre conscience que l'ère du monde développé riche, du « j'achète je consomme je jette » est révolue* » mais aussi social « *à l'heure où l'inflation galope et touche le plus grand nombre* ».

Le frigo solidaire se situe devant le magasin zéro déchet Un Caou dans l'bocal, 4, route d'Hazebrouck à Merville. Tél. : 09 54 83 34 35. Accessible pendant les heures d'ouverture du magasin, du mardi au samedi.

D'autres frigos en Flandre?

C'est Dounia Metboul, restauratrice à Paris, qui a ouvert le premier frigo solidaire et créé l'association Les frigos solidaires. Vous êtes particuliers, commerçant ou restaurateur et vous souhaitez installer un frigo solidaire, contactez l'association via Facebook : LesFrigosSolidaires.

lavoixdunord.fr

Finalement, la déchetterie d'Hazebrouck sera construite avant Merville

Par Geoffroy de Saint Gilles

2 minutes

Dans les dépenses prévues par le SMICTOM en 2022, on ne trouve aucune trace de la construction de la déchetterie de Merville, entre le quai Courbet et la route de la Gorgue. Que les nombreux opposants à ce projet ne crient pas victoire, il s'agit d'un report. « *Le terrain de l'ancienne gare a bien été retenu mais la communauté de communes Flandre-Lys ne va le viabiliser que fin 2023, donc on ne pourra rien faire cette année* », a expliqué Philippe Brouteele, président du syndicat en charge des déchetteries.

Le SMICTOM a donc, pour une énième fois, revu son calendrier : « *Les choses avancent bien sur le site retenu rue de Vieux-Berquin à Hazebrouck*, constate Philippe Brouteele, *ils vont donc passer en premier avec une étude cette année et la construction en 2023. Pour Merville, les études sont prévues en 2023 et la réalisation en 2024.* » Le syndicat prévoit 1,2 million d'euros pour Hazebrouck et 1,5 million pour Merville.

Le président a insisté : « *L'équipement de Merville n'est pas pour remplacer celle existante et celle d'Estaires ! Elle n'est pas dimensionnée pour ça. Il faut à présent que les élus d'Estaires*

et de la CCFL se mobilisent pour trouver rapidement un terrain car l'actuelle déchetterie va probablement fermer en 2023. » À ce jour, aucun terrain n'a été retenu à Estaires.

lavoixdunord.fr

Flandre : attention, le calendrier de collecte des poubelles n'est pas bon

Par Geoffroy de Saint Gilles

2 minutes

Si vous ne trouvez par le futur calendrier du ramassage des poubelles dans les communes du SMICTOM, c'est fait exprès. Les jours de collecte qui pourraient s'appliquer à partir d'avril ont été diffusés sur Facebook ou d'autres sites de communication des mairies comme PanneauPocket.

« Un document de travail »

« *Je suis très en colère*, commente Philippe Brouteele, président du SMICTOM, *j'avais bien précisé lors de notre comité syndical lundi soir et dans le courrier aux mairies qu'il s'agissait d'un document de travail. Le but est de le montrer aux élus pour avoir un retour sur ce programme pour qu'ensuite le SMICTOM puisse en parler avec Eco Déchets.* »

Nouveau prestataire

En effet, à partir du 1er avril, ce ne sont plus Veolia et Baudelet mais Eco Déchets qui aura la charge de ramasser les poubelles. Dans le contexte de la mise en application de la redevance incitative, de gros changements vont intervenir : collecte en bacs, ramassage du recyclable tous les quinze jours,

fin de la collecte dans l'hyper centre d'Hazebrouck.

Eco Déchets a donc proposé au SMICTOM un calendrier : « *Il n'a pas été validé, il est donc erroné*, précise Philippe Brouteele. *Nous le fixerons courant mars et chaque foyer recevra un courrier qui indiquera les jours de collecte.* »

lavoixdunord.fr

Lestrem et Flandre: un «document de travail» en ligne par erreur, émoi autour des jours de collecte des

Par Isabelle Mastin

3-4 minutes

Gros émoi la semaine dernière sur la Toile : un calendrier est mis en ligne sur les pages Facebook ou web de mairies, il indique de nouveaux jours de collectes des ordures ménagères et recyclables à compter du 1er avril sur la Communauté de communes de Flandre intérieure, relevant du SMICTOM. Le ramassage du recyclable sera désormais assuré une semaine sur deux. Avalanche de commentaires, exigence d'une baisse du coût du service... Erratum : ce n'était qu'un « *document de travail* » diffusé par des élus trop pressés.

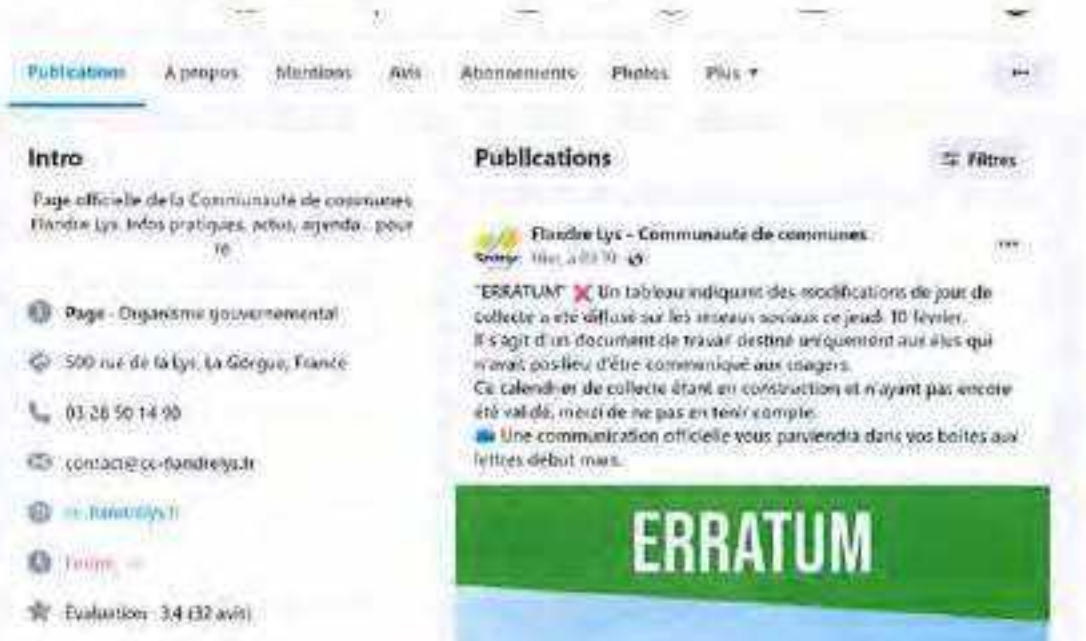

Rebelote ce 10 février, un calendrier si bien ficelé qu'il a l'air définitif est mis en ligne pour cette fois la CCFL (*), Communauté de communes Flandre-Lys, qui relève du même SMICTOM. Mais... ce vendredi, la CCFL se hâte de poster un erratum : « *Un tableau indiquant des modifications de jour de collecte a été diffusé sur les réseaux sociaux ce jeudi 10 février. Il s'agit d'un document de travail destiné aux élus qui n'avait pas lieu d'être communiqué aux usagers. Ce calendrier étant en construction, merci de ne pas en tenir compte.* »

Un camion, une tournée

Ce samedi, le président de la CCFL et maire de Lestrem Jacques Hurlus confirme : oui, les jours de collecte vont changer... mais EcoDéchets en est à faire des propositions. Pour l'heure, « *le même camion assure les deux tournées en même temps, mais comme le bac de recyclables se remplit plus vite, il doit rentrer le vider* » pendant la collecte. Dès avril, le camion ramassera ou les ordures ménagères, ou le recyclable mais pas les deux. « *Pour le recyclable on va passer à une semaine sur deux* » et toujours une fois par semaine pour les ordures ménagères. « *Cela évitera des allers-retours en déchetterie* » et générera des économies, se félicite Philippe Brouteele, président du SMICTOM.

Un calendrier, officiel celui-là, sera diffusé en mars. Et la baisse de la redevance ? « *Oui, de 8 %, ç a été acté en décembre.* » Ce qui ne changera pas non plus, c'est le principe de la redevance incitative : une part fixe par foyer, une part forfaitaire pour un bac d'ordures ménagères et une pour les déchets recyclables. Les habitants auront toujours droit à 12 tournées gratuites de chaque par an, et paieront un supplément par tournée au-delà – à vous de calculer selon vos usages s'il est

avantageux de demander un bac plus grand pour espacer les tournées.

(*) Estaires, Haverskerque, La Gorgue, Merville, Fleurbaix, Laventie, Lestrem, Sailly-sur-la-Lys (soit 39 300 habitants).

lavoixdunord.fr

Flandre : les déchetteries doivent-elles fermer plus tard avec la redevance incitative?

Par Simon Caenen

3-4 minutes

La redevance incitative va bouleverser la collecte et le paiement des poubelles en Flandre intérieure. De nombreuses questions en découlent. Parmi elles, celles des déchetteries. Lors d'un échange diffusé en direct (et toujours accessible sur la page Facebook ville de Bailleul) entre les élus de Bailleul, des représentants de l'exécutif de la communauté de communes de Flandre intérieure (CCFI) et du président du SMICTOM des Flandres, la question a été soulevée. Christophe Legrois, premier adjoint, a mis sur la table l'idée d'un changement dans les horaires d'ouverture de la déchetterie de Bailleul. « *Un certain nombre d'habitants disent que les horaires d'ouverture de la déchetterie ne sont pas forcément adaptés au dépôt* », a relaté l'élu.

« Permettre aux habitants de venir le soir »

Christophe Legrois a évoqué l'idée d'une modification des horaires d'ouverture « *pour permettre aux habitants de venir le soir* ». « *Pourquoi pas le dimanche matin* », a-t-il également évoqué. Actuellement, la déchetterie de Bailleul est ouverte de lundi, le mercredi, le jeudi et le vendredi de 10 heures à 12 h 30

et de 14 heures à 18 heures ainsi que le samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Elle est fermée le mardi et le dimanche.

« La fermeture le dimanche, je n'y reviendrai pas »

L'option du dimanche a tout de suite été évacuée par Philippe Brouteele, président du SMICTOM des Flandres. « *J'étais président quand on a décidé de fermer le dimanche. Je l'ai dit à Antony* (Antony Gautier, maire de Bailleul NDLR) *: je n'y reviendrai pas. Les agents étaient là le dimanche pour accueillir essentiellement des retraités.* »

« On peut tout faire mais ça coûte plus cher »

Des horaires plus tardifs ? « *Nous l'avons évoqué avec Élizabeth* (Élizabeth Boulet, vice-présidente en charge de l'aménagement durable du territoire, de la transition écologique et solidaire à la CCFI). *On peut tout vouloir mais derrière il y a des coûts et des charges de personnel. On peut tout faire mais ça coûte plus cher* », a-t-il développé. Mais la porte n'est pas fermée : « *Si on fait une extension nocturne, il faudra fermer à un autre moment ou embaucher du personnel. En regardant les créneaux de fréquentation, on voit que certaines matinées sont moins utilisées. On peut les fermer pour pouvoir ouvrir un peu plus le jeudi, le vendredi ou le samedi. On y réfléchit.* »

Une autre question se pose. « *Je suis sensible à l'équité des agents*, souligne Philippe Brouteele. *Si on change les horaires à Bailleul, je suis quasiment contraint, c'est éthique, de le faire ailleurs. À Ebblinghem, il faudra dire aux agents* : vous allez faire nocturne le jeudi ou le vendredi alors qu'il n'y a personne. »

POUBELLES

Un composteur collectif pour aider à réduire ses déchets ?

FLÊTRE C'est l'idée avancée par Philippe Masquelier, maire de Flêtre, pour aider les Flétrois, et par extension les Flamands, à réduire leurs déchets avant la mise en place de la redevance incitative d'ici quelques mois.

LE CONTEXTE

• **D'ici janvier 2025**, les habitants de Flandre intérieure seront soumis à la redevance incitative. Un impôt lié à la production de déchets. Les habitants paieront donc une part fixe (12 levées d'ordures ménagères par an, 12 levées pour les recyclables) et une part variable, en fonction du nombre de collectes qu'ils utiliseront en plus par mois.

• **Aussi, c'est dès maintenant** qu'il faut prendre le pli de réduire ses déchets, particuliers, entreprises et communes. D'où l'accompagnement proposé par le maire de Flêtre en mettant en place un composteur collectif, entre autres.

• **À Flêtre**, les bacs poubelles seront distribués au cours de la première semaine du mois d'août.

STÉPHANIE THEETEN

Un composteur collectif dans le village. Voilà l'idée que Philippe Masquelier, maire de Flêtre, a lancée lors d'une réunion du Syndicat mixte intercommunal de traitements et de collectes des ordures ménagères (Smictom). Une idée qui ne date pas d'hier. « *Avec l'arrivée de la redevance incitative, cela fait un moment que nous travaillons sur le sujet des déchets* », indique le maire.

Et ça passe, en un premier temps, par de la communication. Aussi, « *depuis un an* », élus et agents informent les Flétrois sur la mise en place de cette taxe. Puis, en un second temps, par de l'accompagnement. « *Il faut donner des solutions pour les aider à réduire leurs déchets* ». C'est là qu'intervient l'idée du composteur collectif. Partant du principe que tout le monde ne peut en avoir chez soi, le maire propose d'en installer un dans le village, accessible à tous les Flétrois. À une plus petite échelle, un composteur a été installé, dès le début du mandat, pour la cantine scolaire et l'expérience est positive.

PÉDAGOGIE ET LIEU VISIBLE

Une bonne idée, qui avait déjà été initiée en Flandre, à Bailleul. Le 11 novembre 2017, dans le cadre d'un projet lié au budget participatif, cinq composteurs collectifs sont installés dans le centre-ville de la cité de Mélusine et ses hameaux. Quelques mois plus tard, ils seront désinstallés car mal utilisés. « *Ça n'a pas fonctionné* », admet Philippe Masquelier. Mais le maire de Flêtre sait pourquoi et propose des solutions.

« Le composteur collectif pourrait être installé au presbytère. »

La première est simple : être pédagogue. « *Contrairé pour la communication autour de la redevance incitative, à chaque passage d'un ambassadeur en mairie, par exemple, il faut informer* ». Seconde solution ? Le lieu d'implantation et il faut que le composteur soit visible. « *Il pourrait être installé dans le cœur de bourg, mais je risque d'avoir des déchets verts* », anticipe le premier magistrat. Alors, il pense à un lieu central du village, visible de tous et qui devrait inciter chaque personne à le respecter : « *au niveau du presbytère* ». Il dit préciser : « *Ce serait plus facilement contrôlable* ».

Le projet n'est pas encore validé. Mais Philippe Masquelier est prêt à le mettre en place, avec une aide financière du Smictom, dans le village. « *Ce serait d'abord pour les Flétrois, mais cela pourrait être un projet à titre expérimental à l'échelle de la Flandre* ». Un projet qui, qui sait, se développer ailleurs. ■

En mairie de Flêtre, élus et agents sensibilisent l'arrivée de la redevance incitative depuis plusieurs mois déjà. Le tri est fait si quand il faut, c'est Philippe Masquelier, maire de la commune, qui se rend à la déchetterie pour y jeter ce qu'il peut. On voit Flêtre de la place des poubelles.

Les autres initiatives de la mairie de Flêtre pour réduire les déchets

Le composteur collectif n'est pas la seule idée sur laquelle les élus de Flêtre travaillent.

D'autres initiatives ont été mises en place dans le village pour réduire la quantité de déchets dans les poubelles, et à terme éviter une facture poubelle trop élevée.

Changer les poubelles, aujourd'hui vétustes, dans les parcs pour installer d'autres, plus adaptées aux besoins d'aujourd'hui ; mettre en place une épicerie solidaire ou encore réduire au maximum l'utilisation du papier en mairie.

lavoixdunord.fr

À Bailleul, les végétaux ne seront plus collectés en porte-à-porte dans les hameaux

Par Marie Lagedamon

3-4 minutes

Fin janvier, un courrier commence à circuler dans les hameaux de Bailleul. On peut notamment y lire : « *En accord avec le maire Anthony Gautier, il a été décidé que les secteurs bailleulois hors espaces urbains ne seraient plus collectés afin de ne pas multiplier le nombre de services rendus aux usagers.* » À Outtersteene et à la Crèche, les habitants disposent en effet également **de bennes à végétaux** installées depuis des années tandis que ceux du Steent'je sont tout près de la déchetterie. Lors de la signature du marché avec Coved-Paprec, le SMICTOM a souhaité retirer ce service de collecte en porte-à-porte dans les hameaux pour des raisons d'économie.

Plus de 45 000 euros pour l'année

Lundi soir, surprise, alors que la collecte doit reprendre le 15 mars, Philippe Brouteele, le président du SMICTOM, indique qu'une question urgente s'ajoute à l'ordre du jour de la réunion : « *La CCFI et la ville de Bailleul nous demandent de revenir sur ce sujet et de rétablir cette collecte dans les hameaux.* » Ce qui suppose de voter un avenant au marché représentant **un coût de 45 624 € pour l'année**. Revirement du maire de Bailleul,

Antony Gautier ? Ce dernier, contacté, indique **n'avoir jamais donné son accord pour interrompre la collecte dans les hameaux**. Ce que reconnaît Philippe Brouteele. Le SMICTOM a fait une erreur dans son courrier aux riverains, dont la distribution a aussitôt été suspendue.

22 contre, 7 abstentions

Plusieurs élus ont débattu de l'opportunité de maintenir ce service. « *La demande de Bailleul vise à ne pas faire de différence de traitement entre les habitants des hameaux et ceux du centre-ville* », a justifié Elizabeth Boulet, vice-présidente. « *À l'heure où on doit tous s'uniformiser, je ne suis pas d'accord pour du cas par cas, je vote contre* », a lancé Bernadette Popelier, maire de Borre. D'autres élus ont suggéré que la ville prenne à sa charge le surcoût, une proposition rejetée dans la mesure où le budget déchets de la CCFI est mutualisé.

Le vote a recueilli 22 contre et 7 abstentions (sur 47 votants de la CCFI). L'avenant a été rejeté. « *C'est une décision malheureuse, j'en prends acte, je la regrette, mais je respecte le choix des élus* », réagit, ce mercredi, le maire de Bailleul. Il n'y aura donc plus de collecte en porte-à-porte dans les hameaux de Bailleul. Ce service proposé exclusivement dans les deux plus grosses villes du territoire a été reconduit jusqu'à fin 2024, date à laquelle la nouvelle déchetterie d'Hazebrouck devrait être opérationnelle.

lavoixdunord.fr

Révolution des poubelles en Flandre : le calendrier officiel des futures collectes

Par Marie Lagedamon

3 minutes

---

1. Qui est concerné ?

Ce calendrier concerne en particulier les habitants des 27 communes de Flandre intérieure qui dépendent du SMICTOM. Mais tout le territoire passera l'an prochain à la redevance incitative (appelée aussi REOMI). Son principe ? Payer en fonction de sa production de déchets via une « redevance incitative ». Une décision des élus de la communauté de communes (CCFI) mise en œuvre par le syndicat des déchets. Les déchets seront principalement collectés dans des bacs par l'entreprise Éco-déchets (et non plus Veolia ou Baudelet). Un camion passera chaque semaine pour la poubelle noire (ordures ménagères) et tous les quinze jours pour les recyclables (poubelle jaune). Le forfait inclut douze levées par an pour chacun des bacs. À partir de la treizième levée, s'ajoute une part variable.

2. À partir de quand ?

Il y a quelques semaines, les communes avaient partagé trop tôt le document de travail. Cette fois, ce calendrier est officiel.

« *Ce sera la référence pour le prestataire de service, les élus, les agents assermentés pour verbaliser les dépôts sauvages* », a prévenu Philippe Brouteele, le président du SMICTOM. Ce nouveau calendrier entrera en application **à compter du lundi 4 avril** (semaine paire). Tous les bacs n'étant peut-être pas encore distribués (la société ESE a jusqu'à fin juin), les anciens sacs continueront d'être ramassés jusqu'à début juillet. Les habitants ont jusqu'à la fin de l'année pour s'approprier ce nouveau système, ils recevront une facture indicative. À partir du 1er janvier 2023, la nouvelle tarification sera appliquée.

3. De nouvelles habitudes

Le mode de fonctionnement est détaillé dans le règlement de collecte établi entre le SMICTOM et Éco-déchets. Attention à ne sortir son bac qu'une fois plein. Même vide ou semi-rempli, un bac sur le trottoir sera « levé » (scanné) et donc facturé. Les déchets posés à même le sol ou déposés au-dessus des bacs ne seront pas collectés. Absence de sacs poubelles dans le bac noir, déchets non autorisés, le prestataire signalera une erreur de tri et pourra ne pas collecter le bac. La CCFI espère d'ici 2025 diminuer de 30 % le volume des ordures ménagères.

lavoixdunord.fr

Révolution des poubelles en Flandre : le SMICTOM élargit la gamme des composteurs, très demandés

Par M. L.

2 minutes

L'an dernier, la vente de composteurs a représenté 48 000 € dans les comptes du SMICTOM, adoptés lundi 7 mars en comité syndical. Un service qui mobilise trois jours par semaine un agent chargé de les distribuer et de les installer. Cette année, les ventes devraient encore augmenter à l'approche de la mise en place de la redevance incitative (REOMI). Les composteurs permettent au quotidien de diminuer le volume des ordures ménagères. « *Ils sont utiles pour se préparer à la REOMI mais aussi à l'autre choc prévu au 1er janvier 2024 : l'obligation de sortir des ordures ménagères les biodéchets fermentescibles* (biodégradables, NDLR), a expliqué Philippe Brouteele, le président du SMICTOM. Une obligation européenne qui encouragera le compostage et la méthanisation.

Modèle de cuisine

Le SMICTOM a donc décidé d'élargir sa gamme de composteurs (en termes de volume) pour harmoniser son offre avec celle disponible auprès du second syndicat de déchets de Flandre intérieure, le SIROM. Il proposera également bientôt

une nouveauté : un composteur de cuisine (20 litres), appelé aussi bokashi, qui se place sous l'évier. Il sera vendu 30 pièce.

lavoixdunord.fr

Ramassage des poubelles en Flandre : les agents en grève illimitée à partir de vendredi

Par Geoffroy de Saint Gilles

4-5 minutes

À partir de vendredi, ce n'est plus Veolia mais la société Eco.Déchets qui a la charge de la collecte des poubelles en Flandre-Lys et dans une partie de la Flandre intérieure. Une très grande majorité des agents n'acceptent pas les conditions d'Eco.Déchets. Ils ont décidé de faire grève.

Début décembre, les agents avaient manifesté leurs inquiétudes avec l'arrivée d'Eco.Déchets.

Le contexte

Le 7 décembre, la trentaine de chauffeurs et ripeurs basé à Strazeele en charge de la collecte dans 38 communes de Flandre Lys et Flandre intérieure arrêtent de travailler. Un premier signal lancé à Eco.Déchets, le nouveau prestataire du SMICTOM qui succède à Veolia. Les agents s'inquiètent pour le rythme de travail, les primes et les avantages acquis au sein de la multinationale alors qu'Eco.Déchets est une jeune entreprise de 320 salariés. Malgré des discussions depuis, la direction et le personnel n'ont pas trouvé d'accord. Un préavis de grève a été envoyé vendredi dernier : « *Nous avons discuté entre nous et à 99 %, nous avons voté la grève* », rapporte un chauffeur. Elle est donc prévu ce vendredi. Ce jour-là, les poubelles des communes de La Gorgue, Merville, Bailleul et Nieppe sont collectées.

Les raisons de la grève

Par la loi, le nouveau prestataire est obligé de reprendre les salariés avec le treizième mois, l'ancienneté et les primes de vacances. Mais Veolia apportait de multiples avantages, comme un intéressement, un comité d'entreprise, la prise en charge des vêtements… « *C'est bien beau de casser les prix pour avoir le marché mais il fallait assumer derrière*, lance un agent. *Il y a un très gros boulot à faire, nous n'avons même pas été formés pour les nouveaux camions, on ne connaît pas les collectes des communes qui étaient desservies par Baudelet. C'est regrettable d'en arriver là !* »

Les salariés se disent déterminés à obtenir une hausse de 150 euros nets par mois : « *Avec le solde de tout compte de Veolia, on peut tenir la grève un bon moment* », indique un salarié.

La négociation

Nathanael Cardinal, le responsable des ressources humaines, explique : « *Nous passons à 360 salariés avec le site de Strazeele, nous allons créer cette année un comité d'entreprise, nous mettons en place l'intéressement pour 2023 ou 2024. Il faut nous laisser du temps.* » Thierry Bory, le président et cofondateur, ajoute : « *C'est normal que les salariés soient inquiets, c'est un gros changement mais nous avons l'habitude. Nous travaillons avec 47 collectivités et nous avons 47 fois négocié. Nous allons plus loin que la convention collective.* » Ce mercredi, Nathanael Cardinal sera sur place pour tenter de

trouver un compromis et éviter que le premier jour en Flandre d'Eco.Déchets soit un jour de grève.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Poubelle en Flandre intérieure Grève La Gorgue (59253, Nord) Hazebrouck (59190, Nord) Bailleul (59270, Nord) Nieppe (59850, Nord) Merville (59660, Nord)

lavoixdunord.fr

Bailleul, Hazebrouck et Nieppe : pourquoi les points d'apport volontaire sont fermés

Par Geoffroy de Saint Gilles

3 minutes

Depuis mardi, il n'est plus possible de mettre ses poubelles d'ordures ménagères et de déchets recyclables dans les bennes d'apport volontaire. Il n'y en avait que sept sur le territoire du SMICTOM.

Le SMICTOM a jugé beaucoup trop cher ce dispositif.

Publié: 30 Mars 2022 à 19h00 Temps de lecture: 2 min

Avec la mise en place de la redevance incitative, qui consiste à payer en fonction du nombre de fois où l'on sort sa poubelle chaque année, la présence de points d'apport volontaire enterrés devenait impossible. Or, il y avait sept pour les ordures ménagères en Flandre intérieure : cinq à Bailleul, une à Hazebrouck et une à Nieppe. Elles étaient collectées deux fois par semaine. En 2020, elles ont totalisé 105 tonnes, soit 12 de plus qu'en 2019. Pour les déchets recyclables, il y a quatre bornes enterrées à Bailleul, une à Hazebrouck et une à Nieppe et ces six bennes ont recueilli 25 tonnes en 2020. Là aussi, la collecte était réalisée deux fois par semaine. Les 13 bornes ont été neutralisées mardi.

Philippe Brouteele est le président du SMICTOM.

Et c'est justement ce qui posait problème : « *Cela coûtait au SMICTOM 112 000 € par an car il fallait passer par un autre*

marché avec un camion spécifique qui venait du Touquet deux fois par semaine, explique Philippe Brouteele, le président du syndicat en charge des déchets. *La communauté de communes de Flandre intérieure pourrait envisager un système de bornes avec une carte pour les habitants dans un prochain marché.* »

Ainsi, ces équipements ne seront pas détruits mais l'accès est rendu impossible. Le marché qui était passé avec Veolia propreté Nord Normandie est donc terminé. Il existe des collectivités qui ont mis fin à la collecte en porte-à-porte, préférant mailler le territoire avec des points d'apport volontaire afin de réduire les tournées en camion.

Attention, les bennes pour le verre, les végétaux et le textile restent accessibles.

Flandre : la grève du ramassage des poubelles aura bien lieu ce vendredi

Comme nous l'annoncions mardi, les agents qui ramassent des poubelles sont en grève ce vendredi. Eco.Déchets, la société chargée de la collecte, va pouvoir faire sortir trois camions qui desserviront Bailleul en priorité.

Au lieu des treize camions poubelles qui sortent chaque vendredi, il devrait y en avoir 3. La conséquence de la grève décidée par la trentaine d'agents en charge du ramassage (https://www.lavoixdunord.fr/1159600/article/2022-03-29/ramassage-des-poubelles-en-flandre-les-agents-en-greve-illimitee-partir-de). À La Gorgue, Merville et Nieppe notamment, les foyers ne seront pas collectés ce vendredi. Les communes de l'ex-CCVR, prise en charge par Baudelet, ne sont pas concernées par la grève. Baudelet assure la collecte jusqu'à samedi.

principe d'équité

Ce vendredi est le premier jour de collecte pour Eco.Déchets, une société basée à Lyon qui a gagné le marché assuré jusqu'à présent par Veolia. Les agents changent donc d'entreprise et réclament une augmentation de 150 € par mois pour compenser la perte d'avantages octroyés par Veolia : « *Par rapport à leur ancienne rémunération brute, on a une hausse de 3 %*, lance Nathanaël Cardinal, responsable des ressources humaines chez Eco.Déchets. *Nous voulons maintenir le lien mais on ne peut pas tout accepter car il y a un principe d'équité entre nos salariés.* »

Les agents regrettent une absence de dialogue depuis l'annonce de la grève.

Eco.Déchets travaille pour 75 collectivités en France.

Le contrat qui lie Eco.Déchets au SMICTOM dure quatre ans, renouvelable un an. Jusqu'ici, Veolia était chargé de la collecte. Sur 39 agents, 36 restent avec le nouveau prestataire. N'ayant pas eu gain de cause sur le rythme de travail et des revendications salariales, ils ont décidé d'être en grève vendredi.

lavoixdunord.fr

Flandre intérieure : les commerçants autorisés à jeter leur carton en déchetterie

Par Geoffroy de Saint Gilles

3-4 minutes

C'est une conséquence de la mise en place de la redevance incitative : la communauté de communes de Flandre intérieure autorise les commerçants à se rendre en déchetterie, mais uniquement pour les cartons. C'était déjà possible sur le territoire du SIROM.

Les commerçants vont pouvoir mettre leurs cartons en déchetterie, comme ici à Steenbecque.

Publié: 31 Mars 2022 à 18h23 Temps de lecture: 2 min

Petite révolution pour les commerçants de Flandre intérieure installés sur le territoire du SMICTOM. À partir de ce vendredi 1er avril, ils auront le droit de se rendre dans les déchetteries du territoire pour jeter leurs cartons. Ils n'auront pas le droit de jeter d'autres déchets. Ce changement intervient suite aux inquiétudes des commerçants suscitées par la redevance incitative, comme on a pu le voir récemment à Cassel lors de la distribution des bacs de collecte de poubelle.

Problème de stockage

En effet, les commerçants, comme les collectivités et les particuliers, seront soumis à la redevance incitative. Ils peuvent aussi recourir à une société spécialisée pour se débarrasser de leurs déchets. Jusqu'ici, les commerces payaient la taxe d'enlèvement des ordures ménagères indexée sur la valeur du local commercial. Pour Stéphane Chaub, qui gère le magasin Biocoop d'Hazebrouck, cette réforme pose problème, comme il l'a expliqué lors du Facebook live organisé par le président de la CCFI : « *Nous sommes les premiers à faire attention aux emballages, on essaye de réduire mais nous avons de l'alimentaire et sortir moins souvent ses poubelles peut poser problème. Il y a aussi le stockage, nous n'avons pas forcément la place.* » Valentin Belleval a reconnu que la facture « *allait augmenter pour les commerçants qui paieront le juste prix en fonction de ce qu'ils produisent* ».

Sur la possibilité de mettre des cartons en déchetterie, Stéphane Chaub pointe : « *Au regard de nos horaires*

d'ouverture, je ne sais pas quand j'aurai le temps de le faire. »

Déchetteries de Bailleul, 701 rue des Roseaux, Ebblinghem rue de Thérouanne, ouvert du lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18h, le samedi jusqu'à 18 h 30. Fermées le mardi, dimanche et jours fériés. Déchetteries de Nieppe, ZA rue de la Warnave, Steenbecque, impasse de la Gare et d'Hazebrouck, rue du Milieu, ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18h, le samedi jusqu'à 18 h 30. Fermées le jeudi, dimanche et jours fériés.

Flandre : la grève des éboueurs très suivie, La Gorgue et Nieppe pas ramassés

Ce vendredi matin, 38 salariés sur 39 d'Eco.Déchets sont en grève sur le site de Strazeele. Seulement trois camions sont partis ce matin pour ramasser Bailleul mais les poubelles dans les hameaux comme celles de La Gorgue et Nieppe ne seront pas collectées.

(/1160734/article/2022-04-01/flandre-la-greve-des-ebouteurs-tres-suivie-la-gorgue-et-nieppe-pas-ramassees)

Un seul agent ne faisait pas grève ce vendredi.

Comme nous l'annoncions jeudi (https://www.lavoixdunord.fr/1160555/article/2022-03-31/flandre-la-greve-du-ramassage-des-poubelles-aura-bien-lieu-ce-vendredi), les agents en charge du ramassage des déchets ménagers sont en grève ce vendredi. Une grève illimitée (https://www.lavoixdunord.fr/1159600/article/2022-03-29/ramassage-des-poubelles-en-flandre-les-agents-en-greve-illimitee-partir-de) provoquée par le changement de prestataire. En effet, le marché de la collecte a été attribué par le SMICTOM à Eco.Déchets après des années avec Veolia. Ce vendredi était le premier jour pour Eco.Déchets. Les agents réclament 150 € nets de plus par mois et l'inscription des 35 heures dans leur contrat de travail.

Pas de collecte dans les hameaux de Bailleul

Ce vendredi, les poubelles de Bailleul doivent être ramassées, sacs jaunes et sacs noirs, mais pas dans les hameaux. Aucun camion ne passera à La Gorgue et Nieppe.

Pour Nathanaël Cardinal, en charge des ressources humaines à Eco.Déchets (https://www.lavoixdunord.fr/1159601/article/2022-03-29/qui-est-ecodechets-la-societe-en-charge-de-la-collecte-des-poubelles-partir-de), « *nous avons fait des efforts et les salariés vont gagner 200 à 250 euros de plus par an, avec de nombreux avantages conservés* »

Pour la directrice du SMICTOM, Nathalie Hembert, la solution doit venir du prestataire : « *Il doit assurer la collecte, mais c'est important que le site ne soit pas bloqué car la prise en charge des déchets passe par là avant d'aller à Flamoval ou au centre de tri. Pour l'instant, on subit, nous n'avons aucune solution.* »

lavoixdunord.fr

Grève des éboueurs en Flandre : ce lundi, collectes perturbées à La Gorgue, Lestrem et Laventie

Par la rédaction

3 minutes

Depuis vendredi, les agents en charge du ramassage des poubelles sur le territoire du SMICTOM des Flandres sont en grève. Ils réclament une hausse de salaire et un autre rythme de travail auprès d'Eco.Déchets, le nouvel opérateur qui intervient en Flandre intérieure et Flandre Lys.

Les agents de collecte restent déterminés à obtenir une revalorisation salariale.

Publié: 3 Avril 2022 à 19h29 Temps de lecture: 2 min

En ce jour de lancement du nouveau calendrier de collecte dans le territoire du SMICTOM, comme dans celui du SIROM (1), les agents d'Eco.Déchets poursuivent leur mouvement de grève amorcé vendredi. Il est toujours aussi suivi qu'en fin de semaine, lorsque les ripeurs ont installé un piquet de grève devant le site de Strazeele. L'entreprise a fait appel à des salariés extérieurs au Nord pour assurer une partie du travail. D'après les éléments recueillis sur place, seuls trois camions sur les 13 habituels sont sortis du dépôt.

En lien avec le SMICTOM, Eco.Déchets a ramassé Bailleul ce vendredi, mais pas les hameaux.

La collecte des ordures ménagères sera donc perturbée ce lundi à Laventie, Lestrem et La Gorgue, commune qui n'a déjà

pas été ramassée vendredi.

Les revendications des grévistes portent sur le salaire et le rythme de travail. Les agents avaient prévenu depuis une semaine qu'ils entameraient une grève illimitée ce 1er avril.

Déjà des inquiétudes en décembre

Le conflit oppose les agents à Eco.Déchets, le nouvel opérateur qui a remporté le marché de collecte des déchets ménagers sur le territoire du SMICTOM assuré jusqu'ici par Veolia et Baudelet. Déjà le 7 décembre, les agents avaient débrayé pour montrer leur inquiétude face à ce changement d'opérateur.

Cette grève n'a rien à voir avec la mise en place de la redevance incitative.

1. Les communes de CCFI desservies par le SIROM sont toutes celles au nord de Noordpeene, Bavinchove, Oxelaëre, Saint-Sylvestre-Cappel, Sainte-Marie-Cappel, Eecke, Godewaersvelde, Berthen et Boeschèpe.

lavoixdunord.fr

Flandre : pas d'avancée, la grève des agents de collecte des poubelles se poursuit ce mardi

Par Marc Le Tellier

4-5 minutes

Le mouvement amorcé par les ripeurs du centre de Strazeele vendredi 1er avril s'est poursuivi ce lundi. Il a eu un réel impact sur la collecte des ordures ménagères à La Gorgue, Lestrem et Laventie. Estaires et Sailly-sur-la-Lys seront notamment concernés ce mardi.

Une majorité d'agents a choisi de poursuivre le mouvement de grève ce mardi.

Publié: 4 Avril 2022 à 17h46 Temps de lecture: 2 min

« *Ça risque d'être un mouvement dur.* » Axel Laligant a mesuré, ce lundi, la détermination des salariés nouvellement arrivés dans le giron de la société Eco.Déchets. L'entreprise qui a repris le marché de collecte des ordures ménagères en Flandre et en Flandre Lys à la suite de Véolia est confrontée à un mouvement de grève depuis vendredi. Le secrétaire Force Ouvrière du CSE, arrivé d'Ardèche dimanche, a rencontré dans la matinée la trentaine de grévistes, au centre de Strazeele. « *Je suis venu pour dialoguer et échanger. C'est la première fois que je suis confronté à un préavis de grève en début de marché,* relate le délégué syndical. *Peut-être qu'il y a eu un manque de communication de la part de la direction.* » De leur côté, les agents restent toujours aussi déterminés. Deux seulement sur une trentaine ont pris part à la collecte des ordures ménagères ce lundi à La Gorgue, Lestrem, et Laventie. Des renforts extérieurs, de la Marne et de la Meuse notamment, ont rejoint le dépôt dans la nuit pour assurer une partie du service.

« Pas de terrain d'entente pour l'instant »

Les discussions achoppent encore sur les conditions salariales et d'organisation du travail : « *Les agents veulent une augmentation de 150 euros net par mois et ils refusent la modulation en semaines de trente ou quarante heures de travail. Pour l'instant, nous n'avons pas trouvé de terrain d'entente* », reconnaît Axel Laligant. Les ripeurs déplorent en outre « *un manque d'informations sur les tournées auparavant réalisées par Baudelet Environnement* », l'absence de lecteurs

de puces sur les camions de ramassage et le nettoyage à domicile des tenues de travail.

Des perturbations ce mardi

À une large majorité, les agents ont décidé la poursuite de la grève ce mardi. Trois ou quatre camions devraient néanmoins assurer, en partie, la collecte des ordures ménagères à Sailly-sur-la-Lys et Estaires. Les déchets recyclables seront ramassés uniquement dans le centre-ville d'Hazebrouck, annonce ce lundi soir le SMICTOM des Flandres. Le service est annulé à Borre, Merris et Vieux-Berquin.

DÉCHETS

Les éboueurs poursuivent leur mouvement de grève

STRAZEELE Initié vendredi 1er avril, le mouvement de grève des éboueurs s'est poursuivi lundi 4 et mardi 5 avril.

MARIE JOURDIN

Seuls trois camions ont quitté le centre de collecte de déchets de Strazeele lundi 4 avril. Il y en avait 4 mardi 5 avril. La grève des éboueurs se poursuit. Le mouvement a été initié vendredi 1er avril, jour du changement de prestataire en charge de la collecte des déchets. Depuis cette date, ce n'est plus Veolia, mais la société Eco.Déchets qui s'occupe du ramassage des poubelles.
Les salariés du centre de Strazeele, repris par Eco.Déchets, avaient déjà fait part de leurs inquiétudes quant à leurs conditions de travail quelques mois avant que le changement d'employeurs soit effectif.

DES RÉCLAMATIONS ET DES FLOTTEMENTS

Aujourd'hui, ils réclament que leur contrat de travail soit aux 35 heures, ils demandent aussi le nettoyage des vêtements et une prime de 150 euros net.
Les éboueurs pointent aussi du doigt des flottements comme le fait que les camions ne sont pas équipés pour biper les bacs ou l'absence de planning, alors que le calendrier de collecte change sur le territoire du Smictom des Flandres, syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères.

La collecte des déchets est perturbée. Photo d'archives

Sur les 39 salariés du site, seuls deux travaillent lundi. Des intérimaires et d'autres salariés d'Eco-Déchets étaient aussi présents. Avec cette grève, le ramassage des poubelles a logiquement été impacté lundi et mardi matin.

UNE RENCONTRE MARDI MATIN

Une rencontre avec la direction d'Eco.Déchets a eu lieu mardi matin. Une proposition devait être faite dans la journée vis-à-vis des réclamations des salariés.
À l'heure où nous bouclons cette édition, les salariés étaient dans l'attente du retour de la direction pour se prononcer sur une poursuite ou non de leur mouvement de grève.

lavoixdunord.fr

Fin de la grève pour les éboueurs de Flandre intérieure et Flandre Lys

Par Geoffroy de Saint Gilles

4-5 minutes

Ce mercredi matin, il n'y avait plus que 15 grévistes sur les 39 agents d'Eco.Déchets en charge de la collecte des poubelles sur le territoire du SMICTOM. Après les nouvelles propositions de la direction, ils reprendront tous le travail jeudi.

Hier matin, une nouvelle réunion a eu lieu avec la direction.

Publié: 6 Avril 2022 à 19h45 Temps de lecture: 2 min

Depuis vendredi, 38 agents sur 39 sont en grève. Salariés de Veolia, ils sont passés automatiquement chez Eco.Déchets le 1er avril, puisque cette société basée à Lyon a remporté le marché de collecte des déchets ménagers pour les 35 communes du SMICTOM des Flandres, soit près de 120 000 habitants. Cette transition est synonyme de perte d'avantages pour les agents qui réclamaient, depuis vendredi, 150 € nets de plus par mois, l'inscription des 35 heures dans le contrat de travail et la prise en charge du lavage des tenues.

Ce mercredi matin, après une réunion avec la direction, il ne restait plus que 15 grévistes, les autres ayant choisi d'effectuer les tournées suite aux nouvelles propositions d'Eco.Déchets : « *Nous avons proposé que la prime de poste passe de 2,50 € à 4,50 €, soit la somme de 75 € nets de plus chaque mois* », précise Nathanaël Cardinal, en charge des ressources humaines chez le nouveau prestataire qui va mettre en place le lavage des tenues au niveau du groupe qui emploie 360 salariés.

Un nouveau rythme

Un ancien délégué du personnel annonce que « *tout le monde va reprendre le travail* » mais craint « *des conditions plus difficiles* ». Les tournées dans les communes de l'ex Voie-Romaine ont été confiées encore une semaine à Baudelet, qui devait normalement arrêter cette collecte avec l'arrivée d'Eco.Déchets. « *On n'a pas nos plannings*, relève les agents, *on ne connaît pas nos tournées ni notre équipe. Mais bon, il faut leur laisser le temps de se mettre en place.* »

Grâce à cette reprise partielle, les tournées de ce mercredi matin ont été assurées à Ebblinghem, Hazebrouck (tous

secteurs), Hondeghem, Morbecque, Staple et Wallon-Cappel.

Du côté du SMICTOM, la fin du mouvement est un vrai soulagement. Le syndicat annonce la collecte d'ordures ménagères à Bailleul, Borre, Caestre, Merris, Méteren, Pradelles et Saint-Jans-Cappel. En effet, cette grève intervient alors que le calendrier pour la sortie des poubelles a été complètement modifié ce lundi 4 avril.

lavoixdunord.fr

Les poubelles de 140 litres livrées aux Flamands ne font-elles que 120 litres ? ESE dément

Par Marc Le Tellier

5-6 minutes

La distribution des nouvelles poubelles en Flandre intérieure continue de faire grincer des dents. Des particuliers estiment avoir reçu des conteneurs trop petits. La société ESE a une explication.

La poubelle de 140 litres (à gauche) est plus haute que le modèle de 120 litres, qui n'est pas distribué en Flandre.

Publié: 7 Avril 2022 à 12h31 Temps de lecture: 2 min

Tout est parti d'une publication sur Facebook pour que la polémique enfle. Une habitante de Vieux-Berquin, intriguée par les volumes indiqués sur ses poubelles, a le sentiment d'être flouée. Dotée de conteneurs de 140 litres, correspondant à la composition de son foyer, pour les ordures ménagères et les recyclables, elle a lu sur le couvercle la mention d'une contenance de 120 litres. Photos à l'appui, elle s'interroge sur les équipements distribués aux familles de Flandre en vue du passage à la redevance incitative, le 1er janvier 2023.

D'autres internautes en arrivent même à demander des levées supplémentaires qui combleraient ce prétendu manque de 20 litres. Au SMICTOM des Flandres, qui aura la charge de collecter ses bacs fabriqués par la société ESE, qui est aussi chargée de la distribution, aucune anomalie n'a été relevée : « *À chaque livraison, un agent a vérifié scrupuleusement les bacs. Il n'a pas signalé d'erreurs* », rapporte Philippe Brouteele, le président du syndicat. Arnaud Pierre, arrivé récemment rue de la Chapelle à Hazebrouck, où sont stockés les bacs, confirme : « *Nous avons dans notre gamme des bacs de 120 et 140 litres. Tous ceux distribués en Flandre font 140 litres* », assure le responsable enquêtes et distribution d'ESE.

« Les couvercles sont les mêmes »

Pourquoi cette confusion chez les particuliers ? « *Pour des questions de process industriel, les couvercles sont les mêmes sur les modèles de 120 et 140 litres. Changer de moule impliquerait un surcoût de 50 000 euros à la fabrication. Le volume réel est inscrit sur la collerette* », insiste Arnaud Pierre,

qui place côte à côte les deux modèles. Le conteneur de 140 litres est plus haut que son « petit frère » de 120 litres.

« Les délais de distribution seront tenus »

La question du volume n'est pas la seule à préoccuper la population. En effet, tous les habitants de Flandre intérieure n'ont pas reçu les nouveaux bacs. Certains doutent même de les recevoir un jour. Arnaud Pierre se montre rassurant : « *La dotation sera terminée d'ici au 1er juillet. Nous avançons au rythme prévu jusqu'à présent. En cas de retard, nous embaucherons. Plus on prend de temps à distribuer, plus ça coûte à la société.* »

lavoixdunord.fr

Flandre : la collecte des poubelles a repris normalement

Par G. SG.

2 minutes

Quelque 38 grévistes sur 39 agents vendredi, plus que 15 mercredi et aucun ce jeudi sur le site de Strazeele. La direction d'Eco.Déchets, le nouveau prestataire du SMICTOM des Flandre pour la collecte des poubelles, a trouvé la solution pour mettre fin à ce mouvement social qui avait pourtant été annoncé. Début décembre, les agents, alors salariés de Veolia, avaient arrêté le travail quelques heures pour dire leur inquiétude face à l'arrivée de ce nouvel opérateur basé dans la région lyonnaise. Puis en janvier, une réunion s'était plutôt mal terminée.

Accord signé

Pour mettre fin à la grève, les conducteurs de camion et les ripeurs exigeaient 150 € nets de plus par mois, un rythme de travail de 35 heures et la prise en charge du lavage des tenues de travail. La direction a répondu par une prime de poste majorée, soit 75 € nets en plus chaque mois et a accepté de s'occuper des vêtements. Cet accord, signé mercredi après-midi, a permis une collecte normale ce jeudi, avec l'application du nouveau calendrier de ramassages des poubelles.

Grève des éboueurs : vers un retour à la normale

Marie Jourdin

2 minutes

Déchets

Une partie des grévistes a repris le travail ce mercredi 6 avril.

Par | Publié le 06/04/2022

U *ne grosse moitié des effectifs a repris le travail »*, indique Nathanaël Cardinal, responsable des ressources humaines au sein de l'entreprise Eco.Déchets. Après trois jours de grève, **un accord semble avoir été obtenu** avec les salariés de centre de collecte de Strazeele.

Les éboueurs s'inquiétaient de leurs pertes d'avantages et leurs conditions de travail alors que leur employeur vient de changer. Depuis le 1er avril, c'est la société Eco.Déchets, et non plus Veolia, qui s'occupe de la collecte des déchets sur le territoire du Smictom des Flandres, syndicat de collecte et de traitement des déchets. Les salariés **réclamaient notamment une prime de 150 euros net**.

Une prime de 4,50 euros par jour travaillé

Après plusieurs rencontres avec le délégué syndical et la direction d'Eco.Déchets, un accord a visiblement été trouvé avec **le versement d'une prime de prise de poste de 4,50 euros par jour travaillé.**

Ce mercredi 6 avril, **une partie des salariés grévistes avait repris le travail**, permettant le ramassage d'une bonne partie des déchets sur le territoire. Un protocole de sortie de grève devrait être signé dans les prochaines heures pour une reprise de l'activité, en principe, à partir de jeudi.

lindicateurdesflandres.nordlittoral.fr

Pourquoi la collecte des déchets est-elle toujours perturbée en Flandre ?

5-6 minutes

Poubelle

Après un mouvement de grève annoncé résolu, la collecte des déchets est encore perturbée dans les communes des communautés de communes de Flandre Lys, comme de Flandre intérieure. Les habitants s'inquiètent de ne pas avoir d'informations, les élus indiquent qu'il faut être patients et qu'un retour à la normale devrait s'opérer d'ici la semaine prochaine.

Par M. J. Et S. T. | Publié le 13/04/2022

La grève des éboueurs de centre de Strazeele entamée le 1er avril est terminée depuis plusieurs jours. Pourtant, la collecte des déchets reste toujours perturbée sur le territoire du Smictom des Flandres, syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères. En témoignent, les messages publiés par de nombreuses communes de Flandre ces dernières heures pour informer leurs habitants de la situation et d'éventuels rattrapages.

Comment expliquer ces perturbations ? **Philippe Brouteele, le président du Smictom des Flandres, met en avant les conséquences de la grève qui a presque duré une semaine.** *« Il y a un rattrapage lié au mouvement de grève. Ça ne se résout pas en deux jours »*, précise-t-il. *« Il faut encore un peu*

de patience pour que ce soit réglé », poursuit-il.

Mais selon le président, ce ne serait pas la seule raison. *« La grève est terminée mais il semblerait qu'il y ait des tournées qui soient sabotées par le personnel »*, confie Philippe Brouteele. *« Les équipages qui font les tournées ont été replacés sur les mêmes tournées avec le nouveau prestataire. »* Ils connaissent donc les parcours. Or Philippe Broutelle cite **l'exemple de la dernière collecte d'ordures ménagères à La Gorgue où il réside**. *« Ils sont passés sur la moitié de la commune et pas sur l'autre moitié. »* Ce que confirme le maire de la Gorgue, Philippe Mahieu.

Des habitants dans l'incompréhension après le non-ramassage des déchets

Ces couacs autour des collectes, des lecteurs de l'Indicateur des Flandres les ont remarqués. Notamment cette habitante de La Gorgue. Si elle admet que depuis le changement des jours de collectesla première fois ses ordures ménagères ont été ramassées, en revanche les recyclables ne l'ont pas été. Et depuis le 9 avril, ses poubelles ne sont plus ramassées du tout. *« Lundi 11 avril, jour de collecte des poubelles d'ordures ménagères, j'ai sorti mes bacs noirs ainsi que la poubelle jaune, mais il n'y a eu aucun passage pour la collecte. La CCFL que j'ai contactée par téléphone a indiqué qu'en principe la collecte de rattrapage avait eu lieu »*, témoigne-t-elle, **indiquant que ni la communauté de communes Flandre-Lys (CCFL), ni la mairie de La Gorgue ne pouvaient l'informer sur la situation actuelle**.

Témoignage quasi identique sur le territoire de la communauté de communes de Flandre intérieure (CCFI), à Steenwerck. Un

habitant nous indique, ce mercredi 13 avril, « *qu'une nouvelle fois, la collecte de déchets prévue au nouveau calendrier n'a pas été effectuée* ». Et de préciser : « *Depuis le changement de prestataire, aucun camion de ramassage n'est passé dans ma rue.* » Ce Steenwerckois note aussi qu'aucun retour du syndicat des déchets ne lui avait été fait au sujet d'un message antérieur sur le même problème.

Patience...

En attendant que la situation se règle, **Philippe Brouteele invite les citoyens à faire preuve de plus de bienveillance**. « *On se retrouve dans la même situation qu'au moment du confinement avec la fermeture des déchetteries et l'arrêt des collectes spécifiques. Aujourd'hui, il n'y a plus aucune patience de la part des concitoyens. Plus aucune tolérance. Il faut tout, tout de suite.* »

Mardi 12 avril, lors du conseil communautaire de Flandre-Lys, le président Jacques Hurlus, qui s'appuie sur les informations de Philippe Brouteele, a annoncé qu'« *après les tensions liées au changement d'employeur des agents de la collecte, la situation est en train de se normaliser. Tout devrait rentrer dans l'ordre en début de semaine prochaine* ».

Contactés à plusieurs reprises, la société Eco.déchets qui se charge dorénavant des collectes et un représentant syndical n'ont pas donné suite à nos appels pour le moment.

lavoixdunord.fr

Collecte des déchets en Flandre : Eco.Déchets annonce un retour à la normale lundi

Par Propos recueillis par Claire Couillez-Brouet

4-5 minutes

Président de la société Eco.Déchets, Thierry Bory répond aux critiques des habitants et de certains élus.

Il n'y aura plus de «rattrapage» dès lundi, place à l'application du nouveau calendrier.

Publié: 13 Avril 2022 à 19h30 Temps de lecture: 2 min

- Thierry Bory, pourquoi autant de foyers se plaignent de ne pas voir leurs poubelles collectées ?

« Il y a deux choses à prendre en compte. D'abord avec le nouveau calendrier, le circuit de collecte a été modifié et certains chauffeurs ont pu faire des erreurs. Ils ont pu oublier une rue, parce qu'ils n'ont pas l'habitude d'y passer. Quand on le sait, la collecte est reprogrammée le lendemain. D'autre part, il y a le rattrapage de la grève, mais parfois quand on retourne pour faire de la collecte sélective comme par exemple le samedi matin, les gens n'avaient pas tous sortis leurs déchets. En revanche, des voisins nous voient passer, alors ils les sortent après... C'est un cercle vicieux. »

- Dans cette situation, comment et quand espérez-vous un retour à la normale ?

- « À la fin de la semaine, tout sera rattrapé. Dès lundi, on reprend le rythme normal de collecte en appliquant le nouveau calendrier. Pour la collecte sélective, qui a lieu tous les quinze jours et donc qui ne s'est pas faite à cause de la grève, cela sera le moment de sortir les déchets, la veille au soir. »

- Certains élus évoquent des sanctions financières, comment réagissez-vous ?

« Je n'en ai pas entendu parler. Je vais rencontrer les présidents ce jeudi. Aujourd'hui, je peux dire que les déchets sont collectés, certes, pas en temps et en heure mais la majeure partie est collectée. »

Lire aussi

Collecte des poubelles en Flandre : la grève est terminée, les problèmes persistent

lavoixdunord.fr

Collecte des poubelles en Flandre : la grève est terminée, les problèmes persistent

Par Geoffroy de Saint Gilles

6-7 minutes

Les problèmes de collecte des poubelles en Flandre intérieure et Flandre-Lys s'accumulent. Les habitants n'y comprennent plus rien, les éboueurs dénoncent un manque de moyens et les collectivités menacent le prestataire Eco.Déchets de sanctions financières.

Que ce soit en Flandre-Lys comme en Flandre intérieure, la collecte des poubelles pose problème.

Débrayage et rattrapages

Le message de Sercus est tombé mardi soir : « *Il y a eu des manquements au niveau de la collecte des déchets recyclables ce lundi. Le prestataire Eco.Déchets effectuera un rattrapage mercredi.* » Des avertissements comme celui-là, il en tombe à la pelle sur les pages Facebook des communes de Flandre. La communauté de communes de Flandre-Lys (CCFL) a posté mardi : « *À la suite d'un nouvel échange avec notre prestataire, le rattrapage du ramassage des déchets se poursuit et s'étalera jusqu'à samedi sur l'ensemble de nos communes. Si vous n'avez pas été collecté, nous vous invitons à laisser vos poubelles à l'extérieur.* »

Les plaintes des habitants n'en finissent plus, comme celle de Mélanie à La Gorgue : « *Bon, ils vont passer quand pour les poubelles ? Sérieux, ça fait deux semaines et toujours rien rue de Merville.* » « *Je ne vais pas vous raconter ma vie, mais je ne fais que ça depuis une semaine* », lâche Jacques Hurlus, maire de Lestrem et président de la CCFL. Ce bazar est une conséquence de la grève des agents en charge de la collecte qui a duré du vendredi 1er au jeudi 7 avril. De plus, les agents ont débrayé lundi entre 6 h et 7 h 30, provoquant l'annulation de tournée qui s'ajoute aux rattrapages qui devaient être effectués après la grève (lire nos éditions précédentes).

Manque de moyens

C'est par manque de moyens que les agents n'ont pas travaillé

une heure et demie lundi : « *Eco.Déchets* (le nouveau prestataire en charge de la collecte) *avait promis de mettre deux agents à l'arrière des camions qui n'étaient pas équipés de lecteur de puce,* explique un agent. *Mais ils sont revenus là-dessus, donc on a refusé de partir. Scanner les bacs à la main prend beaucoup plus de temps.* » En effet, Eco.Déchets a eu la très mauvaise surprise de voir les nouveaux camions sans ces lecteurs automatiques. « *Avec les poubelles à ramasser en plus,* ajoute un agent, *on ne peut pas tout faire au cours d'une tournée. On voit les gens qui râlent, mais on n'a pas assez de camions sur le terrain.* »

Sanctions financières

Certains élus n'ont pas la même analyse. Philippe Brouteele, qui tient à parler en tant qu'élu de La Gorgue, lance : « *Il y a de la mauvaise volonté des agents, ils passent dans la rue sans ramasser.* » Son maire, Philippe Mahieu, acquiesce, comme ceux de Merville et Lestrem. Il n'empêche, Jacques Hurlus est décidé à répliquer : « *Nous allons prendre des sanctions financières contre Eco.Déchets qui doit assurer normalement la collecte.* » Il faut dire que le standard de la CCFL est saturé d'appels, et le président comprend le mécontentement des habitants : « *Il faudra voir comment nous pourrons les dédommager.* » Du côté du SMICTOM, présent en Flandre intérieure, on est moins sévère : « *Si le problème n'est pas résolu dans les jours qui viennent, il y aura des sanctions* », prévient Philippe Brouteele, prenant là sa casquette du président du syndicat en charge des déchets.

Ces problèmes interviennent alors que le calendrier de collecte a été totalement bouleversé, que la collecte des recyclables n'a lieu que tous les quinze jours sur l'ensemble du territoire et que

la Flandre intérieure se prépare à passer à la redevance incitative. Autant de changements qui expliquent la perte totale de repères des habitants.

Lire aussi

Collecte des déchets en Flandre : Eco.Déchets annonce un retour à la normale lundi

Présidentielle : Gérald Darmanin, Éric Dupond-Moretti et Richard Ferrand à Hazebrouck vendredi

À Hazebrouck, des mini-olympiades et une candidature pour recevoir des équipes de hand des JO

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Poubelle en Flandre intérieure Traitement des déchets Grève La Gorgue (59253, Nord) Lestrem (62136, Pas-de-Calais) Hazebrouck (59190, Nord) Bailleul (59270, Nord) Merville (59660, Nord) SMICTOM des Flandres

Il ne faut pas avoir fait de hautes études pour comprendre que beaucoup de nos compatriotes vont jeter leurs détritus dans les fossés ou ailleurs dè ...Lire plus ←

A lire aussi

Poubelles : un ultimatum lancé pour que le ramassage soit vraiment réalisé en Flandre et Flandre-Lys

Les poubelles débordent sur les trottoirs depuis le 1er avril et le changement de prestataire pour la collecte des déchets dans les 35 communes couvertes par le Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères des Flandres. Les élus parlent de sabotage.

Par Marie Jourdin | *Publié le* 14/04/2022

Partager Twitter

- LECTURE **ZEN**

Les visages sont fermés. Jeudi 14 avril, **une réunion de crise** au sujet du ramassage des déchets était organisée au siège du Smictom des Flandres, syndicat de collecte et de traitement des déchets, à Hazebrouck. Autour de la table : Philippe Brouteele, le président du Smictom, Jacques Hurlus, le président de la communauté de communes de Flandre-Lys (CCFL), et Thierry Bory, le président de la société Eco.déchets. Cette société est le nouveau prestataire en charge de la collecte des poubelles en Flandre-Lys et sur une partie du territoire de la Flandre intérieure.

Une réunion de crise était organisée jeudi 14 avril.

Mais depuis le démarrage du marché, le 1er avril, **les difficultés s'enchaînent**. L'entreprise a d'abord fait face à un mouvement de grève du personnel du centre de Strazeele. Mouvement qui a duré quatre jours. Tout aurait dû progressivement rentrer dans l'ordre mais, une semaine après la fin de la grève, des problèmes de ramassage sont encore constatés. *« Nous faisons le maximum pour essayer de rattraper ce qui n'a pas été collecté »*, explique Thierry Bory. Des collectes de rattrapages, au cas par cas, sont prévues jusqu'à vendredi 15 avril.

Retour à la normale lundi ?

Le président d'Eco.déchets annonce **un retour à la normale à partir de lundi.** *« Nous allons repartir lundi sur le planning prévu. C'est ce planning qui fait foi »*, poursuit le président d'Eco.déchets.

Les poubelles s'amassent, notamment dans les logements collectifs comme ici à Hazebrouck.

Philippe Brouteele et Jacques Hurlus restent sceptiques. Au-delà du mouvement de grève de début avril, **ils pointent tous les deux du doigt** ***« des sabotages »*** des tournées de collecte des déchets. *« En CCFL, rien n'a changé. Cela fait 15 ans que les tournées sont bien établies. Comment se fait-il que lorsqu'on connaît le circuit, on en vient à oublier des rues ? C'est du sabotage »*, clame Jacques Hurlus. *« Je ne vois pas pourquoi on prend les habitants de la CCFL en otage, c'est inadmissible. » « Ceux de la CCFI sont aussi pris en otage »*, abonde Philippe Brouteele. Tous les deux exigent que le marché soit exécuté correctement.

« Je ne vois pas pourquoi on prend les habitants de la CCFL en otage, c'est inadmissible. »

Le président de la CCFL était venu à la réunion avec, dans sa poche, **un document pour dénoncer le marché**. Rempli, il n'a pas encore été signé. Jacques Hurlus attend lundi soir, jour de collecte en CCFL, pour savoir s'il ira au bout ou non de la démarche. *« Ce sera préjudiciable pour l'entreprise et pour son personnel. Mais je ne suis pas le type prêt à faire des cadeaux »*, affirme Jacques Hurlus. ***« Cela aura des conséquences dramatiques »***, ajoute Philippe Brouteele. *« Et tant pis pour les conséquences, on ne peut pas continuer tous les jours à faire ce qu'on fait du matin au soir voire du soir au matin. Quoiqu'il en coûte, on prendra les décisions nécessaires. »*

Éco.Déchets doit redresser la situation, sous peine de voir le marché résilié

Le SMICTOM, syndicat des déchets en Flandre, a convoqué une réunion de crise avec le nouveau prestataire de collecte des déchets, Éco.Déchets. Face à la situation quasi « cataclysmique » observée depuis une semaine, l'entreprise a reçu un ultimatum sous peine de voir son contrat résilié.

Philippe Brouteele, président du SMICTOM des Flandres, et Jacques Hurlus (président de la CCFL) ont demandé à Thierry Bory, président d'Éco.Déchets (au centre) de s'expliquer sur le bazar actuel dans la collecte des poubelles.

Marie Lagedamon

Publié: 14 Avril 2022 à 18h41 Temps de lecture: 3 minPartage :

Des poubelles ramassées dans certaines rues mais pas d'autres, des camions qui ne s'arrêtent pas, depuis une semaine, c'est la zizanie en matière de collecte des déchets. Beaucoup de repères ont changé : nouveau prestataire, nouveau mode de collecte (tournées matin et après-midi, séparées entre ordures ménagères et recyclables) et donc nouveau calendrier, avec en prime, un mouvement social qui en a retardé la mise en place. « *On fait le maximum pour essayer de rattraper ce qui n'a pu être collecté pendant la grève, on espère avoir tout fini d'ici la fin de semaine pour repartir sur le calendrier prévu à partir de lundi* », a rappelé le président Thierry Bory. Arguant aussi qu'avec le nouveau calendrier, les tournées ont changé, pouvant expliquer des oublis de la part des agents.

« Nous sommes prêts à dénoncer le marché si la crise continue, même si les conséquences seront dramatiques »

Un argument qui n'a pas convaincu le président du SMICTOM, Philippe Brouteele, et le président de la communauté de communes de Flandre-Lys, Jacques Hurlus, pointant du doigt la mauvaise volonté de certains salariés. « *Sur notre territoire, en redevance incitative depuis 2006, rien n'a changé, les tournées sont bien établies, comment en arrive-t-on à oublier des rues ? Pour moi, c'est du sabotage, c'est inadmissible de prendre en otage les habitants* », a

lâché le maire de Lestrem. « *Aujourd'hui, je n'ai pas de preuves, si j'en avais, on est dans le cadre d'une faute professionnelle et les sanctions s'imposeraient d'elles-mêmes* », plaide Thierry Bory, soulignant quand même que les camions sont géolocalisés et qu'effectivement, des rues n'ont pas été collectées. « *J'ai moi-même été témoin de ces sabotages* », confirme Philippe Brouteele, président du SMICTOM.

« *Nous sommes prêts à dénoncer le marché si la crise continue, même si les conséquences seront dramatiques, elles seront économiques, financières et sociales, mais on ne poursuivra pas comme ça à recevoir des appels tous les jours pour nous dire qu'il n'y a pas eu de collecte là ou là. Quoi qu'il en coûte, on prendra les décisions nécessaires.* »

Jacques Hurlus donne jusqu'à lundi soir à Éco.Déchets pour redresser la barre. « *On a écouté certaines doléances, on est au-delà de la convention collective, elle a été signée par les organisations patronales, syndicales et salariales, et elle est remise en cause quand elle doit s'appliquer, ce n'est pas logique* », rappelle Thierry Bory, qui tente de rester optimiste.

Collecte des déchets perturbée en Flandre : des agents se plaignent d'insultes

Par SIMON CAENEN
4-5 minutes

Des agents de la société Éco.Déchets, chargée de la collecte des déchets sur le territoire, disent avoir été insultés par des habitants.

Des rippeurs disent avoir été insultés par des habitants lors de leurs tournées de ramassage.

Publié: 22 Avril 2022 à 17h35 Temps de lecture: 2 min

Peu à peu, on peut espérer un retour à la normale dans la collecte des déchets en Flandre. Rappelons que cette dernière a été fortement perturbée. Il y a d'abord eu une grève des agents puis, une fois cette dernière terminée, des collectes incomplètes. Conséquence : dans des rues, les déchets n'ont pas été ramassés.

Une situation qui provoque du mécontentement et des tensions. « *Les rippeurs sont désormais insultés* », relate Reynald Vaneste, agent et ancien élu syndical. La direction de l'entreprise Éco.Déchets, en charge de la collecte, a été alertée sur le sujet.

« Une société capable du meilleur comme du pire »

« *On est dans une société capable du meilleur comme du pire*, déplore Philippe Brouteele, président du SMICTOM des Flandres. *Cette stigmatisation est le pendant de leur mise à l'honneur lors du confinement.* »

On ne connaît pas l'ampleur du phénomène mais cette tension illustre un climat dégradé. Depuis qu'Éco.Déchets a remplacé Veolia, les rippeurs dénoncent des conditions de travail de moindre qualité et un manque de moyens. Philippe Brouteele et Jacques Hurlus, président de la CCFL, ont, eux estimé que les rippeurs avaient saboté la collecte. Des habitants, de leux côté, sont remontés contre la baisse de la qualité de service. L'ensemble s'inscrit dans un contexte de contestation de la mise en place de la redevance incitative sur le territoire de la CCFI.

Légère consolation, une amélioration dans la collecte a été remarquée ces derniers jours. Rappelons que ces dysfonctionnements ne sont pas liés au passage à la redevance incitative, prévu en 2023 sur le territoire de la CCFI, mais au changement de prestataire chargé d'assurer la collecte.

lindicateurdesflandres.nordlittoral.fr

Ramassage des poubelles en Flandre : du mieux mais…

Marie Jourdin

3 minutes

Déchets

Une semaine après l'ultimatum lancé à l'entreprise Eco.déchets, comment se passe la collecte ? On fait le point.

Par | Publié le 26/04/2022

G *lobalement ça va mieux »*, répond Philippe Brouteele, le président du Smictom des Flandres, syndicat de collecte et de traitement des déchets, quand on l'interroge sur la collecte des déchets en Flandre-Lys et en Flandre intérieure.

Depuis début avril, le ramassage des poubelles est perturbé. Il y a 10 jours, une réunion de crise était organisée dans les locaux du Smictom en présence de Philippe Brouteele, de Jacques Hurlus, le président de la communauté de communes Flandre-Lys (CCFL), et de Thierry Bory, le président de la société Eco.déchets en charge du ramassage des déchets sur le territoire depuis le 1er avril. Au cours de cette rencontre, un ultimatum a été adressé à Eco.déchets : si la collecte n'est pas réalisée correctement, le marché sera dénoncé.

Encore des loupés

Depuis cette rencontre, **une amélioration du service a été constatée mais des difficultés persistent**. *« On a des points de récurrences permanents de lieux qui ne sont pas collectés. Il y a encore quelques gestes d'humeur qui sont réalisés. L'entreprise tente d'y mettre fin »*, explique Philippe Brouteele qui parlait de *« sabotages »* il y a quelques jours. *« Il y a un grand coup de pied au cul à mettre à ceux qui ne font pas le job. On peut avoir des revendications mais là ça suffit »*

Des loupés ont été constatés notamment sur les communes de Blaringhem, de Morbecque, de Méteren. *« À Méteren, rue de la*

Fontaine, ils ont collecté à droite mais pas à gauche. C'est une volonté délibérée », martèle Philippe Brouteele toujours passablement agacé par la situation. *« Les maires n'en peuvent plus. Je n'en dors plus. Au Smictom, on ne fait plus que ça »*, souffle-t-il. Les habitants, eux-aussi, sont excédés par cette situation.

La dénonciation de contrat est toujours d'actualité. Elle fera d'ailleurs l'objet d'un point d'une réunion de gouvernance du Smictom ce mercredi. *« C'est n'est pas la meilleure des solutions. Je veux que ça réussisse avec Eco.déchets »*, assure Philippe Brouteele.

Collecte des poubelles en Flandre : moins de couacs, l'amélioration continue

Par Marc Le Tellier
5-6 minutes

Depuis trois semaines, et l'entrée en vigueur d'un nouveau calendrier de collecte dans 27 communes de Flandre, le ramassage des poubelles par la société Éco.déchets a connu des ratés. La situation continue cependant à s'améliorer.

La collecte des ordures ménagères commence à se normaliser.
Publié: 28 Avril 2022 à 15h09 Temps de lecture: 3 min

Régis Duquenoy est comme saint Thomas. Le maire de Blaringhem croira en l'amélioration durable de la situation quand il l'aura constatée : *« On va attendre la collecte des ordures ménagères de ce vendredi. La tournée de la semaine dernière ne s'est pas trop mal passée. En revanche, lundi, jour des recyclables, des rues entières n'ont pas été ramassées, au Mont d'Hiver, au Pont d'Asquin, de l'autre côté du canal de Neuffossé, rue André-Plockyn. Des rattrapages ont eu lieu mardi et mercredi. »*

La question des écarts pas totalement réglée

Dans le village voisin de Lynde, aussi concerné par du ramassage partiel, la situation « fait désordre » : « *J'avais déposé mes sacs noirs devant chez moi le 4 avril, date de la première nouvelle collecte. Ils y sont restés trois semaines...* » pointe, amer, Jean-Michel Plaetevoet. Comme son homologue de Blaringhem, le maire de Lynde a vu revenir les camions-bennes le vendredi 22 avril mais les habitants n'ont pas tous profité du service : « *Rue de Morbecque ou rue de Steenbecque, l'habitat est dispersé. Certaines maisons n'ont pas été desservies.* » Au SMICTOM des Flandres, on reconnaît un fonctionnement du service plus aléatoire dans le territoire des anciennes communautés de communes de l'Houtland et de la Voie romaine, prises en charge par Baudelet environnement jusqu'à début avril. « *Ces tournées sont plus difficiles à assimiler,* souligne Philippe Brouteele, son président. *De manière générale, avec le nouveau calendrier, les agents doivent se préoccuper des limites communales, ce qui n'est pas évident. Le hameau de la Bleue-Tour, par exemple, les a laissés dubitatifs. Se situe-t-il à Vieux-Berquin ? Au Doulieu ? Il a été inclus dans la tournée de Vieux-Berquin, c'est réglé.* »

« Des tournées mieux réalisées »

Il y a quinze jours, de concert avec le patron de la CCFL Jacques Hurlus, Philippe Brouteele criait au « *sabotage du service* ». La menace d'une résiliation du marché était même brandie. Aujourd'hui, le ton est adouci : « *Les loupés du départ étaient prévisibles. On se rend compte que les tournées sont maintenant mieux réalisées malgré des mouvements d'humeur qui conduisent encore au ramassage à droite d'une rue et pas à gauche, comme cela a été le cas à Hondeghem mercredi.* » En réponse aux maires des sept communes concernées par la collecte des ordures ménagères ce vendredi, le président du SMICTOM l'annonce : « *Nous serons particulièrement attentifs à ce que tout soit ramassé en une seule fois.* »

MAI

Collecte des poubelles en Flandre : Eco.Déchets assure un retour à la normale mi-mai

Par Marc Le Tellier
4-5 minutes

Thierry Bory, le président de la société Éco.déchets, estime que les derniers problèmes de tournées seront solutionnés d'ici une dizaine de jours.

Le PDG de la société Éco.déchets assure que les derniers couacss auront disparu d'ici au 15 mai.
Publié: 3 Mai 2022 à 10h33 Temps de lecture: 2 min

Il y a du mieux dans le fonctionnement des collectes mais encore des oublis ou des ramassages incomplets. Steenwerck, par exemple, n'a pas été tout à fait desservi vendredi. Les maires de Lynde et Blaringhem attendaient un service optimal vendredi, à la suite de plusieurs semaines de déconvenues. Thierry Bory, le PDG d'Éco.Déchets, société en charge de la collecte depuis début avril, ne disconvient pas qu'il existe toujours des ratés : « *Nous avons assuré des rattrapages samedi matin à la suite de tournées qui n'avaient pas été totalement réalisées. Les agents s'adaptent à ce système de collectes le matin et l'après-midi. Aujourd'hui, de moins en moins de chauffeurs sont concernés par ces erreurs, peut-être trois ou quatre. Tout le monde a conscience que le rattrapage n'est pas une manière de faire.* »

« Tous les hameaux rattachés à leur centre-bourg de référence »

Entre le mouvement d'humeur sur fonds de désaccords salariaux, qui avait conduit à l'annulation pure et simple de rotations au début du mois, le coup de pression de Jacques Hurlus et Philippe Brouteele, et la multitude de réclamations, le nouveau prestataire a vécu une entrée en matière mouvementée. « *Des*

ajustements ont été effectués, les hameaux sont désormais tous rattachés à la collecte du centre-bourg, témoigne Thierry Bory. *La collecte bilatérale des grands axes n'étant pas autorisée, il se peut qu'il y ait des oublis du côté d'une rue. Au bas mot, nous desservons 30 000 habitants chaque jour et n'avons plus que cinq ou six retours au quotidien.* »

Thierry Bory juge que le ramassage reviendra « *à quelque chose de beaucoup plus classique* » d'ici au 15 mai.

Collecte des poubelles en Flandre : Philippe Brouteele met les points sur les «i»

Par SIMON CAENEN
4-5 minutes

Alors qu'il y a eu de nombreux problèmes ces dernières semaines dans la collecte des déchets, Philippe Brouteelle, président du SMICTOM des Flandres, a fait le point dans un courrier adressé à tous les maires.

Philippe Brouteele est le président du SMICTOM des Flandres.
Publié: 6 Mai 2022 à 18h49 Temps de lecture: 2 min

« *Les difficultés énormes (...) proviennent essentiellement d'une partie du personnel qui refuse le changement, une autre organisation de travail et qui, après une grève, aux conditions épiques, poursuit par des actions qui relèvent de la mauvaise volonté dans le seul but de nuire au nouveau prestataire choisi avec lequel ils ne peuvent plus imposer comme auparavant un diktat.* » Philippe Brouteele ne mâche pas ses mots dans ce courrier du 3 mai adressé aux maires. Le président du SMICTOM des Flandres revient sur les nombreux problèmes de collecte de ces dernières semaines, liés au changement de prestataire, Éco.Déchets ayant succédé à Veolia.

« Il y aura encore des adaptations nécessaires »

Philippe Brouteele estime qu'une partie des agents s'est montrée réfractaire au changement, d'abord en faisant grève puis, selon plusieurs élus, en sabotant la collecte. « *Intolérable* », déplore-t-il dans le courrier. Il confirme également, comme nous l'indiquions le 3 mai, que l'on se dirige peu à peu vers un

retour à la normale, même si tout ne sera pas parfait tout de suite. « *Si les choses sont en cours de résolution, l'entreprise a établi avec nous un plan d'actions, il y aura encore pendant quelque temps des adaptations nécessaires, celles que nous aurions eues au 1er avril* (date du changement de prestataire, NDLR) *sans ce tumulte social et ces tentations avérées de sabotage du nouveau marché.* »

Enfin, l'élu défend le choix de la société Éco.Déchets, « *acté à l'unanimité* » lors de la commission d'attribution des marchés publics : « *La nouvelle prestation n'est pas* "low cost" *comme nous avons pu le lire. Les moyens mis en œuvre sont suffisants et ne sont pas moindres que ceux proposés dans toutes les autres offres.* »

De leur côté, une partie des agents déplore une mauvaise organisation liée au changement de prestataire et déplore le terme de sabotage utilisé par des élus.

Collecte des poubelles en Flandre : on a passé 3 heures avec les agents d'Eco.Déchets

Par Geoffroy de Saint Gilles
6-7 minutes

Suite aux changements dans la collecte des poubelles sur le territoire du SMICTOM, les critiques fusent contre les agents. Pour se rendre compte de leur travail, nous avons passé trois heures avec Laurent, Stéphane et Florian, en charge de la collecte des ordures ménagères dans les hameaux de Steenwerck.

Laurent (à droite) avec Florian (au milieu) et Stéphane sur les routes de Steenwerck.
Publié: 9 Mai 2022 à 18h04 Temps de lecture: 3 min

L'équipe. C'est parti pour trois heures de tournée avec Stéphane, Florian et Laurent, trois salariés d'Eco.Déchets qui ont pris leur service à 13 h et terminent à 20 heures. Laurent est chauffeur, il fait ce métier depuis 35 ans, soit cinq ans de plus que Stéphane qui est le seul ce vendredi après-midi à connaître parfaitement le parcours. Avec lui à l'arrière du camion, Florian, en intérim depuis quatre ans. Tous les trois aiment ce boulot : « *On est tout le temps dehors, on fait quelque chose d'utile* », lance Stéphane.

Découvrir plus de vidéos

La tournée. Au volant d'un 26 tonnes, Laurent n'a pas encore de GPS pour le guider. Eco.Déchets l'installera bientôt. Quand il ignore la direction à prendre, il donne un coup de klaxon et regarde dans le rétro le bras de Stéphane pour savoir où tourner. L'équipage va faire un peu plus de 100 kilomètres autour de Steenwerck pour prendre toutes les poubelles, même parfois au fond d'une impasse où il faudra manœuvrer pour le demi-tour. À deux reprises, des voitures mal garées posent problème. Laurent râle et finit toujours par se débrouiller : « *Le plus dur est le stress avec des gens qui nous font des reproches, des automobilistes impatients* », raconte Laurent.

L'accident tout juste évité. Dans le hameau de la Croix du Bac, une voiture double et manque de se prendre l'auto en face. Pour nos trois agents, la routine… « *Très souvent, comme on roule doucement, les gens nous grillent la priorité* », explique Laurent qui hurle contre un automobiliste trop pressé. Florian ne compte plus les fois où il s'est fait enguirlander car son camion ralentissait la circulation : « *On laisse couler* », lâche celui qui n'hésite pas à faire des petites foulées pour ramasser les sacs sur le trottoir. « *Si on termine avant 20 h*, précise Laurent, *on appelle les collègues qui font le centre de Steenwerck pour leur donner un coup de main.* »

« Quand tout est mélangé, on vide, sinon ça reste là des jours »

On sort tout et n'importe quoi. Impossible pour les agents en charge de la collecte de faire du tri. Et ils voient dans les bacs un foutoir complet. Des canettes en alu avec du carton et des sacs plastiques avec des restes de repas… Mais aussi des sacs de déchets recyclables dans des bacs d'ordures ménagères… « *Quand on voit que c'est du recyclable, on ne prend pas mais quand tout est mélangé, on vide, sinon ça reste là des jours* », explique l'équipe. Pire, certains mettent leurs déchets dans un bidon sans poignée, impossible à vider sans se casser le dos. Il a été laissé plein sur place. Quand les poubelles sont très nombreuses, Laurent sort aider ses collègues.

La poubelle seule. Très souvent, le camion stoppe juste pour un petit sac seul. Avec la mise en place de la redevance incitative avec les bacs jaunes et noirs, ce cas de figure va disparaître et les camions feront moins d'arrêt. Laurent, qui avait l'habitude de ramasser à Merville où cette redevance est mise en place, préfère ce système. Il prévient juste que ceux qui tassent trop leurs bacs risquent de les voir vidés à moitié.

Les soucis techniques. Au cours de ces trois heures, il est arrivé qu'un bac soit compliqué à vider, soit parce qu'il est trop plein où que le système d'accroche pose problème. Chaque jour, le chauffeur doit

contrôler le niveau d'huile, d'eau, les feux et les pneus de son camion qui devra rouler pendant sept heures sans panne, pour assurer la collecte devant chaque foyer.

Bailleul : les poubelles débordent, le ras-le-bol des habitants

Par SIMON CAENEN
5-6 minutes

Depuis quelques semaines, Bailleul (« Belle » en flamand) a perdu de sa splendeur. La faute aux nombreux déchets jetés sur les trottoirs, notamment près des conteneurs.

Sur les réseaux sociaux, les photos de poubelles qui débordent sont très commentées.
Publié: 12 Mai 2022 à 18h54 Temps de lecture: 3 min

Arnaud Devillez, troisième adjoint en charge des grands projets, ne mâche pas ses mots : « *C'est le carnage. Il faut que les gens comprennent que la ville n'est pas une poubelle.* » Depuis environ un mois, les déchets s'accumulent sur les trottoirs, à côté des « points verre » et des poubelles. Les photos, très commentées, circulent sur les pages Facebook.

À Intermarché, les gérants déplorent les très fréquents dépôts sauvages.

Pourquoi tous ces déchets maintenant ? Difficile de ne pas faire de lien avec le calendrier des jours de collecte qui a été chamboulé sur le territoire. Ajoutons la grève des agents d'Eco.déchets (fin mars) et les loupés dans la collecte une fois que les éboueurs ont repris le boulot. Des habitants ont peut-être été tentés de se débarrasser de leurs déchets non ramassés. « *Les loupés du nouveau marché ont poussé des gens à faire n'importe quoi* », résume Philippe Brouteele, président du SMICTOM des Flandres. « *C'est lié aux changements mais ce n'est pas excusable* », ajoute Arnaud Devillez, qui a hérité très récemment de la délicate délégation de la propreté urbaine.

Une opération de nettoyage a été menée par les agents. PHOTO VILLE DE BAILLEUL

Pour faire le ménage, la ville a employé de grands moyens : mercredi matin, douze agents ont été mobilisés pour nettoyer la ville, dont certains n'appartenant pas au service propreté. « *C'est une grosse contrainte*, déplore Arnaud Devillez. *Car pendant ce temps-là on ne peut pas tondre les pelouses…* »

« On attend notre balayeuse »

Comme prévu dans son plan propreté, la ville va recruter : le service propreté va passer de six à neuf agents. « *On pourra avoir une équipe qui travaille le week-end, ce qui n'est pas le cas actuellement.* » Autre changement important : « *On attend notre balayeuse qu'on devait avoir en mars. On gagnerait en temps.* » L'élu envisage également de déplacer des collecteurs de verre, « *actuellement à l'abri des regards* ». Une réflexion sur l'emplacement des poubelles est aussi en cours.

Le nombre d'agents au service propreté va augmenter. PHOTO ARCHIVES

Mais c'est sur un autre point que la commune va jouer : la répression. Deux auteurs de dépôts sauvages ont été verbalisés. Arnaud Devillez veut aller plus loin : « *Il faudra verbaliser, même pour une personne qui jette un papier à terre* ». Des actions pédagogiques pourraient aussi être menées.

L'adjoint bailleulois espère un changement des comportements : « *Les personnes qui ont râlé pour les déchets ont raison. Mais je veux faire comprendre que ce n'est pas de la faute de la commune, qui compte plus de 200 poubelles. Les agents sont là pour les vider mais pas pour gérer du dépôt volontaire de déchets. La propreté est l'affaire de tous les habitants, pas seulement des agents.* »

Collecte des déchets en Flandre : serait-ce la fin des problèmes ?

Par Marc Le Tellier
4-5 minutes

Un mois et demi après le début d'un marché de collecte émaillé de ratés, de tensions et de mouvements sociaux, les problèmes de ramassage ont diminué en Flandre intérieure et en Flandre-Lys.

Le nombre de collectes incomplètes a diminué depuis le début du mois. Photo archives
Publié: 27 Mai 2022 à 14h44 Temps de lecture: 2 min

Voilà une dizaine de jours que les lignes téléphoniques du SMICTOM des Flandres, de la communauté de communes de Flandre intérieure (CCFI) et de la communauté de communes Flandre-Lys (CCFL) chauffent moins. Sur Facebook, les messages irrités des usagers se raréfient ; le ton, incisif, du mois d'avril, s'est adouci. Les objectifs de retour à la normale des tournées, fixés au 15 mai par la société Éco.Déchets, en charge de la collecte, semblent tenus. À quelques exceptions près. « *J'ai l'impression que le service reste un peu plus compliqué dans l'ex-CCVR et l'ex-Houtland, il faut que l'on se penche sur cette question. J'avais l'impression la semaine dernière qu'on était sortis des problèmes, mais il y a eu quelques ratés en début de semaine* », témoigne Philippe Brouteele.

Un équipage en arrêt maladie

Ainsi, les déchets recyclables qui devaient être ramassés lundi à Steenbecque et Sercus n'ont pas tous été collectés. « *Nous avons réalisé des rattrapages mardi et mercredi* », confie Thierry Bory. Selon le directeur d'Éco.Déchets, le problème est conjoncturel : « *Un équipage complet était en arrêt maladie, il n'y a eu qu'un départ de camion au lieu de deux. Sans cela, la collecte était assurée sur la journée. Par rapport à l'amélioration globale du service, nous sommes dans les clous.* »

Le président du SMICTOM reconnaît de manière générale, une nette amélioration, « *avec quelques oublis çà et là, récupérés dans la foulée* ». Aux antipodes des tensions du mois d'avril. À cette époque, le président de la communauté de communes Flandre-Lys, Jacques Hurlus, était à deux doigts de dénoncer le marché.

Ramassage des poubelles : « tout n'est pas encore parfait », selon Philippe Brouteele

Par Claire Couillez-Brouet

Président du SMICTOM, Philippe Brouteele est revenu sur les débuts chaotiques des nouveaux marchés de la collecte des déchets en Flandre. S'il a reconnu des ratés, il a également dénoncé l'attitude de certains élus envers les employés du SMICTOM.

Depuis avril, ce n'est plus Véolia mais Eco.Déchets qui collecte les poubelles pour les communes du SMICTOM.

C'était une prise de parole attendue, même si ce n'était pas la première, celle du président du SMICTOM sur les couacs du changement de prestataire pour la collecte des déchets, avant le passage à la redevance incitative. « *Depuis le 1er avril, nous vivons une période compliquée*, a admis Philippe Brouteele à la dernière réunion du Syndicat, lundi. *La situation se régularise, mais tout n'est pas encore parfait. Les ratés d'aujourd'hui auraient dû être ceux du démarrage.* » Parmi les raisons, un conflit social ou encore « *la complexité pour les anciens de chez Véolia repris par Eco.Déchets de se mettre au diapason d'une organisation du travail différente, en deux postes* ». Il a défendu l'utilisation « *des bennes simple flux, la situation est bien meilleure qu'avant. Avant, il retournait à Strazeele quand la benne des recyclables était pleine, même si l'autre était vide. Maintenant, avec un camion de chaque, ils font beaucoup moins de kilomètres.* » Philippe Brouteele le martèle : « *Sur la durée du marché, on a un gain de 4 millions d'euros.* »

Comportement des élus

Le président a certes loué « *la compréhension, la patience et la bienveillance* » des élus. Mais il a aussi pointé leur « *irritation* » et leur « *exaspération* ». Allant même jusqu'à dénoncer : « *Un élu qui débarque au SMICTOM pour gueuler, et je pèse mes mots, je trouve cela inadmissible !* » Philippe Brouteele a rendu hommage « *aux agents du SMICTOM, qui ont été assaillis. J'ai eu peur qu'ils fassent des burn-outs.* »

La prochaine étape de cette révolution des poubelles en Flandre aura lieu le 1er juillet avec la phase de test pour la facturation en redevance incitative pour les particuliers.

Déchetteries : quel bilan depuis un an ?

Quelques voitures patientent pour accéder à la déchetterie d'Estaires. Un nouveau système adopté par les utilisateurs

FLANDRE-LYS La déchetterie d'Estaires est en accès restreint depuis avril 2021, celle de Laventie explose les compteurs et le projet de déchetterie à Merville traîne… On fait le point sur ces structures de Flandre-Lys.

FRÉQUENTATION DES DÉCHETTERIES

- **En 2019 :** Merville 21 933 entrées ; Estaires 61 435 entrées ; Laventie 73 206 entrées
- **En 2020** (année covid avec fermetures et réouvertures sur rendez-vous) : Merville 13 340 entrées ; Estaires 47 436 entrées ; Laventie 52 179 entrées
- **En 2021 :** Merville 22 642 entrées ; Estaires 40 911 entrées ; Laventie 84 193 entrées

GWENDOLINE PLÉE

Depuis le 29 avril 2021, la déchetterie d'Estaires est en restriction d'accès : seul un véhicule à la fois peut accéder à la plateforme. En cause, la corrosion au niveau de la structure. Des étais ont été placés afin de la consolider. Depuis, l'accès est toujours restreint. « La corrosion n'est pas réversible. Nous sommes toujours en contact avec la société de sécurité Apave qui nous donne un avis sur l'état. Pour l'instant, ça tient encore. Mais un "contrôle technique" est prévu en juillet où on en saura plus », annonce Philippe Brouteele, le président du syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets (Smictom) des Flandres.

Si la corrosion s'accélère et s'il y a danger imminent, l'Apave devra notifier au Smictom la fermeture de la déchetterie, le temps que soit démonté le plateau. « La déchetterie sera fermée juste le temps des travaux. Ensuite, elle rouvrira ses portes mais comme celle de Merville actuellement, c'est-à-dire en apport bas de quai pour les cartons, les déchets verts, l'électronique, les gravats… On ne prendra plus les encombrants, la ferraille ou le mobilier par exemple, qui nécessitent des apports en haut de quai », détaille Philippe Brouteele.

UN MINI RÉSEAU DE DÉCHETTERIE

Pour l'instant, les restrictions sont acceptées par les utilisateurs qui se dispersent dans les autres déchetteries du coin. Notamment celle de Laventie, où la fréquentation a fait un bond de plus de 10 000 utilisateurs supplémentaires en 2021 par rapport à 2019, année de référence (2020 étant l'année tronquée liée au Covid-19, NDLR). En effet, pour pallier les restrictions d'Estaires, la structure de Laventie est désormais ouverte 6 jours sur 7.

Par ailleurs, entre 2019 et 2021, la déchetterie d'Estaires a, elle, perdu 20 524 entrées. « Tout se passe bien dans l'ensemble, commente Philippe Brouteele. Ceux qui sont au courant des restrictions et ne sont pas pressés se rendent à Estaires, ceux qui ne seront pas attendent tranquillement leur tour. Mais il n'y a jamais une queue phénoménale quand on y va. » En effet, sur place, mercredi 22 juin, entre 7 et 8 voitures attendaient d'utiliser la plateforme, contre des dizaines lors du début des restrictions. Et les employés le remarquent aussi : « Avant, en temps normal, on pouvait recevoir entre 450 et 500 voitures par jour. Aujourd'hui, on est entre 200 et 250 voitures. »

Philippe Brouteele pointe aussi le fait que la Flandre et la Flandre-Lys sont bien dotées en termes de déchetteries. « Je n'ai pas besoin de faire 30 km pour en trouver une. » Lors de la présentation du rapport annuel 2021 du Smictom, une comparaison a même été effectuée : le Smictom compte une déchetterie pour 11 500 habitants contre une pour 19 600 habitants dans la région Hauts-de-France et une pour 20 998 dans le département du Nord.

À QUAND LA NOUVELLE DÉCHETTERIE DE MERVILLE ?

Enfin, si la déchetterie de Merville est une déchetterie temporaire depuis le 15 janvier 2018, elle est encore très fréquentée. Un besoin essentiel pour la majorité des habitants qui attendent la construction d'une nouvelle architecture. Mais il faudra encore attendre. Au départ prévu pour 2023, le projet est encore reporté. « Nous n'avons pas encore lancé le marché car nous attendons le feu vert de la communauté de communes Flandre-Lys, à qui appartient le terrain de la friche de la gare. Ensuite, il faudra attendre 1 an voire 1 an et demi de travaux. » Tout vient à point… ■

Bennes à déchets verts au Doulieu : le service bientôt suspendu

Les travaux de réaménagement de la zone de la réserve municipale, située Grand'Rue, vont commencer en septembre. Pour rappel, le projet comprend l'aménagement de l'arrêt de bus, la réfection de la réserve municipale et la création d'une aire de loisirs. Des travaux de voirie seront également effectués à ce niveau. Problème : les bennes à déchets verts se situent à cet endroit et ne trouvent pas de place ailleurs. « Nous n'avons pas de solution de repli, sinon les mettre dans les cours de stationnement… Le service sera donc suspendu le temps des travaux », annonce le maire, Dominique Wallerme. Ce qui rassure quelque peu l'élu : « On voit des gens venir de partout pour mettre leurs déchets verts ici alors que les bennes sont principalement destinées aux Doulieusiens. On voit aussi venir des professionnels. Et on ne retrouve pas que des déchets verts malheureusement… Aucune répression n'est possible. Donc, cette période nous fera du bien. Chacun va ramener ses déchets au bon endroit. » Les habitants seront donc invités à aller jeter leurs déchets verts dans les autres déchetteries du secteur.

Les bennes sont situées à côté de la réserve municipale

DÉCHETS

Le prix des sacs à déchets verts augmente

HAZEBROUCK/BAILLEUL Le Smictom a voté lundi 20 juin une hausse du prix des sacs destinés à la collecte des végétaux. En cause ? L'augmentation du coût du papier.

MARIE JOURDIN

La collecte des végétaux en porte-à-porte fait une nouvelle fois parler d'elle. Ce n'est pas tant la question de son maintien ou non qui est revenue sur le devant de la scène que le prix des sacs vendus à Hazebrouck et Bailleul, les seules communes du territoire à bénéficier d'un ramassage des déchets verts en porte-à-porte.

En juillet 2020, un marché a été attribué à la société Tapiero pour la fourniture de sacs de 100 litres en papier biodégradable destinés à cette collecte. Les sacs sont vendus par lots aux habitants.

Initialement, le contrat prévoyait un prix d'achat fixe de 275 euros HT pour 1 000 sacs, revendus au prix de 10 euros les 50 sacs aux particuliers.

La différence entre le prix de vente et le prix d'achat est prise en charge par la communauté de communes de Flandre intérieure (CCFI).

En janvier 2022, un avenant au contrat initial a été signé actant une augmentation du prix des sacs, face aux contraintes économiques rencontrées par la société. Pour les usagers, le prix est passé à 12 euros les 50 sacs.

UN MARCHÉ INSTABLE

Nouveau rebondissement en mai dernier : face à l'instabilité du marché du papier, la société Tapiero a demandé au Smictom des Flandres de résilier le contrat. « *Le coût du papier explose* », explique Philippe Brouteele, le président du Smictom.

Pour pouvoir poursuivre la collecte des déchets verts en porte-à-porte, prévue jusqu'en décembre 2023, le Smictom souhaite s'approvisionner ponctuellement en sacs en papier. Mais forcément, le prix n'est pas le même. « *Si on achète des sacs en papier équivalent sans impression, le prix est de 430 euros les 1 000 sacs* », présente Philippe Brouteele. Soit une augmentation d'environ 57 % par rapport au prix initial.

Le prix des sacs en papier est en forte augmentation.

DEUX HYPOTHÈSES

Lundi 20 juin, les élus du Smictom devaient se prononcer sur le prix à répercuter auprès des habitants.

Deux hypothèses étaient proposées. Limiter la vente à des lots de 25 sacs et passer le prix de vente à 12 euros les 25 sacs était la première. L'autre, ne pas augmenter le prix de vente payé par les usagers et prendre en charge l'augmentation du coût par la CCFI.

C'est la première hypothèse qui a remporté la majorité des voix. Les habitants d'Hazebrouck et Bailleul paieront désormais 12 euros les 25 sacs en papier pour déposer leurs déchets verts devant chez eux. Ils peuvent aussi se fournir de sacs en papier achetés en magasin de jardinage. ■

LA COLLECTE DES VÉGÉTAUX EN PORTE-À-PORTE S'ARRÊTERA AU 1er JANVIER 2024

La collecte des végétaux en porte-à-porte devait s'arrêter avec l'instauration de la redevance incitative. Elle va finalement perdurer un an de plus à la demande de la communauté de communes de Flandre intérieure (CCFI). « *La collectivité souhaite garder la collecte un an de plus pour que son arrêt coïncide avec l'ouverture de la nouvelle déchetterie d'Hazebrouck* », précise Elizabeth Boulet, vice-présidente du Smictom et de la CCFI, face aux remarques et à l'agacement d'Yves Delbolle, le maire de Mertix.

La collecte à Bailleul s'arrêtera en même temps que celle d'Hazebrouck. La date de fin est prévue au 1er janvier 2024.

Bailleul : à la résidence Saint-Georges, les bacs ont remplacé les conteneurs

Par SIMON CAENEN
4-5 minutes

À la résidence Saint-Georges, à Bailleul, les conteneurs ont été remplacés par des bacs.

Les contenaires, qui ont depuis été retirés, avaient été grillagés par Didier Teite en raison des déchets qui y étaient jetés.
Publié: 14 Juin 2022 à 19h18 Temps de lecture: 2 min

Pour comprendre la spécificité de Saint-Georges, il faut revenir en 2014. Didier Teite, habitant du quartier et surnommé le « maire de Saint-Georges » raconte : « *Il y avait de l'insalubrité dans le local poubelles, il y avait même eu un début d'incendie. J'ai interpellé Marc Deneuche (maire de 2014 à 2020, NDLR) à la fête du quartier, qui a tout de suite pris le problème à bras-le-corps.* » Le local poubelles est alors remplacé par un local à vélos et des conteneurs pour les ordures ménagères et les recyclables sont installés à l'extérieur. Comme nous l'indiquions en 2017 le coût de l'opération se chiffre à environ 75 000 €, pris en charge pour moitié par la ville et pour moitié par le bailleur.

La mise en place de la redevance incitative intervient donc dans un contexte particulier. Première conséquence : les conteneurs ont été retirés. Ce qui fait dire à l'association Saint-Georges sur sa page Facebook : « *De l'argent public gaspillé* ». « *On supprime les conteneurs du jour au lendemain sans concertation* », déplore Didier Teite. Les raisons de cet enlèvement ? L'explication du SMICTOM (syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) a été donnée dans notre édition du 30 mars : les conteneurs sont difficilement compatibles avec la redevance incitative.

« *Cela coûtait au SMICTOM 112 000 € par an, car un camion spécifique venait du Touquet deux fois par semaine* », expliquait dans nos colonnes Philippe Brouteele, le président du syndicat.

Des bacs, installés au même endroit, ont remplacé les anciens équipements. Un changement qui donne le sourire à Joël Vitse, riverain : « *Cela fait plus de deux ans qu'on demandait leur retrait. C'était devenu une déchetterie.* »

Le conteneur de la rue Abbé-Désiré-Carnel était en effet utilisé par des personnes extérieures à la résidence. La crainte des habitants est que les nouveaux bacs soient remplis par d'autres, en raison de la mise en place de la redevance incitative.

Hazebrouck et Bailleul : pourquoi le prix des sacs pour déchets verts va doubler

Par Claire Couillez-Brouet

Les Hazebrouckois et Bailleullois vont payer au SMICTOM 0,48 € le sac au lieu de 0,24 € pour bénéficier de la collecte des déchets verts en porte à porte. Mais ils peuvent désormais décider d'acheter ces sacs ailleurs.

Les sacs à petit prix, c'est fini.
Publié: 22 Juin 2022 à 20h34

La situation actuelle. Hazebrouck et Bailleul, à l'exception de ses hameaux, bénéficient d'une collecte hebdomadaire des déchets verts en porte à porte, de mi-mars à mi-novembre. Un « *service excessif* », selon Philippe Brouteele, le président du syndicat des déchets (SMICTOM), mais qui sera prolongé jusqu'à l'ouverture de la nouvelle déchetterie d'Hazebrouck, fin 2024, date sur laquelle Bailleul a été alignée. Les déchets verts peuvent être déposés sur le trottoir dans des sacs en papier, siglés SMICTOM, vendus jusqu'ici 12 € les 50, suite à une hausse actée en janvier.

La fin du marché. La société Tapiero qui fournit les sacs veut résilier le marché devant des coûts de l'énergie et de production, notamment, impossibles à maîtriser. « *Le coût du papier explose* », résume le président du SMICTOM. Une résiliation actée par le syndicat, qui lui impose de se fournir ailleurs.

La hausse du tarif. Les élus ont choisi de répercuter la hausse du prix d'achat de ces nouveaux sacs sur les habitants. Il en coûtera désormais 12 euros pour 25 sacs, avec un nombre de sacs limité par an. Mais les Hazebrouckois et Bailleulois peuvent maintenant acheter leurs sacs de 100 litres dans des enseignes privées.

Le débat. « *On est menés en bateau* », SMICTOM et CCFI « *se renvoient la balle* », a lancé le maire de Merris, Yves Delfolie, qui voulait savoir qui décide de maintenir ces collectes. Sachant qu'elles coûtent 100 € la tonne, contre 50 en collecte en déchetterie. Une question qui brave la consigne donnée par le président au début de la délibération : « *Je souhaite qu'il n'y ait pas de débat du tout.* » « *C'est bien la CCFI qui est à l'origine de la demande* », a clarifié la vice-présidente Élizabeth Boulet.

Les commerçants autorisés à apporter leurs cartons en déchetterie, sous conditions

Par Claire Couillez-Brouet
5-6 minutes

Pour atténuer les conséquences de la redevance incitative en 2023, les petits commerçants et artisans peuvent désormais apporter leurs cartons en déchetterie. Sous réserve de respecter certaines conditions

Cette entreprise qui ne peut pas bénéficier de la collecte des ordures ménagères, devra faire appel à un contrat privé.
Publié: 22 Juin 2022 à 15h37 Temps de lecture: 2 min

Le président du SMITCOM Philippe Brouteele l'a annoncé tout de suite en introduction, le changement de règlement intérieur des déchetteries fait suite « *à la demande d'une collectivité adhérente au SMICTOM* ». Désormais, il y sera fait mention « *d'une tolérance apportée aux petits commerçants et artisans pour l'apport des seuls cartons d'emballage* ». Des cartons qui seront acceptés dans toutes les déchetteries du territoire du Syndicat, « *à condition qu'ils soient vidés de leur contenu, pliés et empilés* ».

Lors de la présentation de la délibération, le président a utilisé les termes de « *quantité raisonnable* » pour désigner le volume de cartons que les professionnels pourraient désormais apporter en déchetterie. Une notion qui n'est pas restée floue très longtemps : « *C'est dans le règlement, comme pour les particuliers* », a précisé le président, à savoir 2 m3 par jour en semaine, 1m3 le samedi. Qui a également ajouté qu'actuellement la revente du carton rapportait de l'argent, contrairement « *à la même époque l'an dernier, ils étaient à zéro* ».

Des situations à régulariser

Les professionnels, il en a été question à plusieurs reprises lors de la réunion. L'occasion pour Philippe Brouteele de rappeler qu'ils devaient « *faire appel à des contrats privés* » pour l'enlèvement et le traitement de leurs déchets au-delà de deux bacs noirs. Ce que n'a vraisemblablement pas fait cette entreprise de Steenbecque dont les ordures ont été photographiées le matin même et présentées à l'assemblée. « *On ne collecte pas*, a commenté le président pour qui, *si l'entreprise le fait maintenant, c'est qu'avant c'était collecté. Je dis non, on n'est plus dans les déchets ménagers.* » Comme à son habitude, il n'a pas mâché ses mots en faisant le lien avec une « *interrogation avec des élus de la CCFI sur le coût du marché Baudelet* ».

Une interrogation aussi sur la table quand le président a cité « *une situation ubuesque* » héritée de l'ancien marché : le cas d'une maison forestière. Officiellement rattachée à Morbecque, elle se trouve côté Haverskerque, soit « *5 km à travers la forêt pour y aller. On n'avait jamais parlé du coût carbone et du coût de ce cas particulier. Il faudra que cette collecte soit prise en charge par la CCFL.* »

SMICTOM des Flandres
Centre d'Affaires l'Atrium 3.0
41 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59190 HAZEBROUCK
Tél : 03-59-68-40-06
Email : smictom@ville-hazebrouck.fr
Site internet : www.smictomdesflandres.fr